



International Federation of
Library Associations and Institutions

Recommandations de l'IFLA pour la bibliothèque scolaire

Rédigées par le Comité Permanent de la section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA

Edité par: Barbara Schultz-Jones et Dianne Oberg, avec les contributions du bureau exécutif de l'Association internationale en Bibliothéconomie Scolaire (IASL)

2^{ème} édition revue

Juin 2015

Approuvé par le Comité Professionnel de l'IFLA

French Translation/Traduction française

Association des Professeurs Documentalistes de l'Éducation Nationale (A.P.D.E.N.)

Traduit par : Magali Bon, Christelle Breban, Catherine Collet, Isabelle Estève-Bouvet, Valérie Glass

Relu par : Aline Claudeau, Géraldine Gosselin, Florian Reynaud, Claire Rouveron

Janvier 2018

Le texte de ce document a été traduit en français et des différences, par rapport au texte original, peuvent apparaître. Cette traduction est prévue uniquement à des fins de références.



International Federation of Library Associations and Institutions, 2015.

© 2015 by International Federation of Library Associations and Institutions. Ce travail est sous licence Creative Commons 3.0 (Unported). Pour visualiser une copie de cette licence, consultez le site : creativecommons.org/licenses/by/3.0

IFLA
P.O. Box 95312
2509 CH Den Haag
Netherlands

www.ifla.org

Avant-propos

Ces recommandations publiées en avril 2015 sont le résultat de plusieurs années de travail au sein de la section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA composée de membres représentant différents pays. Le contenu présenté dans les chapitres et annexes n'est cependant pas représentatif de l'ensemble des visions et pratiques existantes du métier de bibliothécaire scolaire de tous les pays du monde, le *School Library Guidelines* n'étant pas exhaustif. La lecture de ce texte doit se faire en ayant à l'esprit que les éléments suivants présentent des différences significatives selon les pays :

- le contexte éducatif : système éducatif centralisé ou décentralisé, tutelles de rattachement, cadrage national ou local des programmes scolaires...
- l'organisation de la vie de l'élève : rythme annuel et hebdomadaire, modalités d'accès à la bibliothèque scolaire....
- le contexte professionnel : définition des métiers et/ou fonctions, organisation interne de l'établissement scolaire, formation initiale et continue des différents personnels de la communauté scolaire....

Certaines pratiques et idées peuvent ne pas correspondre à des conceptions du métier présentes dans les pays francophones et ne pas être adaptables à des contextes locaux en raison de ces différences.

Table des matières

Préface	7
Résumé	8
Recommandations	11
Introduction	13
Chapitre 1 Mission et objectifs d'une bibliothèque scolaire	17
1.1 Introduction	17
1.2 Contexte	17
1.3 Définition d'une bibliothèque scolaire	17
1.4 Rôle d'une bibliothèque scolaire au sein de l'école	18
1.5 Conditions pour un projet de bibliothèque scolaire efficace	19
1.6 Document d'orientation pour la bibliothèque scolaire.....	19
1.7 Présentation des missions d'une bibliothèque scolaire	20
1.8 Les services de la bibliothèque scolaire.....	20
1.9 Évaluation des projets et services de la bibliothèque scolaire	20
Ressources utiles.....	21
Chapitre 2 Le cadre légal et financier d'une bibliothèque scolaire	22
2.1 Introduction	22
2.2 Bases légales et enjeux	22
2.3 Bases éthiques et enjeux	22
2.4 Soutien aux infrastructures pour le développement de la bibliothèque scolaire	23
2.5 Politiques	23
2.6 Gestion	24
2.7 Financement	25
Ressources utiles	25
Chapitre 3 Ressources humaines dans les bibliothèques scolaires	27
3.1 Introduction	27
3.2 Répartition et rôles des différents postes.....	27
3.3 Définition du métier de bibliothécaire scolaire.....	27
3.4 Compétences requises pour mener le projet de la bibliothèque scolaire.....	28
3.5 Les axes de mission d'un bibliothécaire scolaire professionnel	29
3.5.1 L'enseignement	29
3.5.2 La gestion	30

3.5.3 L'encadrement et la collaboration	30
3.5.4 L'implication au sein de la communauté.....	30
3.5.5 Faire la promotion des projets et des services de la bibliothèque.....	31
3.6 Les rôles et compétences du personnel auxiliaire de la bibliothèque scolaire.....	32
3.7 Les rôles et compétences d'un bénévole dans une bibliothèque scolaire	32
3.8 Normes éthiques	32
Ressources utiles	33
Chapitre 4 Ressources physiques et numériques d'une bibliothèque scolaire.....	34
4.1 Introduction	34
4.2 Conception et construction	34
4.2.1 Les espaces.....	34
4.2.2 L'organisation de l'espace	35
4.2.3 L'accès physique et numérique.....	35
4.3 Le développement et la gestion des collections.....	35
4.3.1 Politiques et procédures de gestion des collections.....	36
4.3.2 Questions relatives aux ressources numériques	36
4.3.3 Les normes des collections.....	37
4.3.4 Le partage de ressources	38
Ressources utiles	38
Chapitre 5 Projets et activités d'une bibliothèque scolaire	40
5.1 Introduction	40
5.2 Programmes et activités.....	40
5.3 Littératie et promotion de la lecture	41
5.4 Enseignement de la culture de l'information et des médias.....	43
5.5 Modèles d'apprentissage basés sur la démarche d'investigation.....	43
5.6 Intégration des technologies.....	46
5.7 L'évolution professionnelle des enseignants.....	46
5.8 Le rôle pédagogique du bibliothécaire scolaire.....	47
Ressources utiles	47
Chapitre 6 Évaluation des bibliothèques scolaires et relations publiques	49
6.1 Introduction	49
6.2 Évaluation et pratique factuelle dans les bibliothèques scolaires	49
6.3 Les méthodes d'évaluation des bibliothèques scolaires.....	50
6.3.1 Qualité	50

6.3.2 Opinions des différents acteurs	50
6.3.3 Contenu du projet	51
6.3.4 Impact du projet	51
6.3.5 Pratique factuelle	52
6.4 Impact de l'évaluation des bibliothèques scolaires	52
6.5 Relations publiques en bibliothèque scolaire	53
6.5.1 Promotion et marketing	53
6.5.2 Promotion.....	53
Ressources utiles.....	54
GLOSSAIRE	56
BIBLIOGRAPHIE.....	59
Annexe A: Manifeste IFLA/UNESCO de la Bibliothèque Scolaire.....	62
Annexe B: Plan budgétaire de la bibliothèque scolaire	65
Annexe C: Modèles d'apprentissage basés sur la démarche d'investigation	66
Annexe D: Exemple de critères d'évaluation d'une bibliothèque scolaire.....	67
Annexe E: Critères d'évaluation de la bibliothèque scolaire pour les directeurs d'écoles	69

Préface

Ces recommandations constituent la seconde édition des Recommandations IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires (Rapport professionnel IFLA 77). La première édition a été publiée en 2002 par la Section des Bibliothèques Scolaires, alors intitulée Section des centres de ressources et des bibliothèques scolaires. Ces recommandations ont été conçues pour aider les professionnels des bibliothèques scolaires et les décideurs éducatifs dans leurs missions, pour s'assurer que tous les élèves et enseignants aient accès à des services et programmes de la bibliothèque scolaire efficaces et proposés par du personnel qualifié.

La révision de ces recommandations a nécessité des discussions, des débats et la consultation d'un grand nombre de personnes, issues de différents pays, lors d'ateliers qui se sont déroulés pendant les congrès de l'IFLA et lors des réunions intermédiaires annuelles, ainsi que lors de phases d'écriture et de relecture en présentiel ou en ligne.

Les éditeurs remercient, pour les contributions, les membres du comité permanent de la section des Bibliothèques Scolaires de l'IFLA et le bureau exécutif de l'Association internationale en Bibliothéconomie Scolaire (IASL), tout comme les autres membres de la communauté internationale des bibliothèques scolaires qui ont partagé leur expertise et leur passion pour ce projet. Nous apprécions les commentaires et les relectures, dûment incorporés dans ces recommandations, qui ont été réalisés par le Groupe Spécial d'Intérêt (SIG) *Indigenous Matters* de l'IFLA.

Nos remerciements vont :

- aux membres et aux responsables du Comité permanent de la section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA : Nancy Achebe (Nigéria), Tricia Adams (Royaume-Uni, Coordinatrice de l'information/Editrice Web), Lisa Åström (Suède), Lesley Farmer (USA, Editrice de la Lettre d'informations et du blog), Karen Gavigan (USA), Rei Iwasaki (Japon), Mireille Lamouroux (France), Randi Lundvall (Norvège), Danielle Martinod (France), Luisa Marquardt (Italie), Dianne Oberg (Canada, Secrétaire de la section), Barbara Schultz-Jones (USA, Présidente de la section), et Annike Selmer (Norvège).

- aux membres correspondants : Lourense Das (Pays-Bas), Patience Kersha (Nigéria), B. N. Singh (Inde), Diljit Singh (Malaisie).

- aux directeurs et aux membres des bureaux de l'IASL: Lourdes T. David (Philippines), Busi Diamini (Afrique du Sud), Nancy Everhart (USA), Elizabeth Greef (Australie, Vice-présidente), Madhu Bhargava (Inde), Kay Hones (USA, Vice-présidente), Geraldine Howell (Nouvelle-Zélande), Katy Manck (USA, Trésorière), Luisa Marquardt (Italie), Dianne Oberg (Canada), Diljit Singh (Malaisie, Président), Ingrid Skirrow (Autriche), Paulette Stewart (Jamaïque), et Ayse Yuksel-Durukan (Turquie).

- aux autres collègues qui ont contribué de manière significative aux différentes étapes du processus d'écriture et de relecture : Ingrid Bon (Pays-Bas), Foo Soo Chin (Singapour), Veronika Kámán (Hongrie), Susan Tapulado (Philippines), Ross Todd (USA), et Gloria Trinidad (Philippines).

Barbara Schultz-Jones, Présidente
Dianne Oberg, Secrétaire
La Section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA

Juin 2015

Résumé

Le manifeste de la bibliothèque scolaire. Les bibliothèques scolaires du monde entier partagent un objectif commun, exprimé dans le *Manifeste IFLA/UNESCO de la bibliothèque scolaire : la bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous* (1999). Le personnel des bibliothèques scolaires défend les valeurs de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant* (1959), la *Convention internationale des droits de l'enfant* (1989), la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007), ainsi que les valeurs essentielles de l'IFLA. Dans le *Manifeste*, les bibliothèques scolaires sont envisagées comme un moyen de renforcer et d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage au sein de toute la communauté scolaire, aussi bien pour les personnels éducatifs que pour les élèves.

Recommandations pour les bibliothèques scolaires. Toutes les recommandations représentent un compromis entre ce que nous aspirons à atteindre et le but auquel nous pouvons raisonnablement parvenir. Les nombreux contributeurs à ce travail ont été inspirés par les missions et les valeurs propres aux bibliothèques scolaires. Ils ont par ailleurs reconnu que le personnel des bibliothèques scolaires et les décideurs éducatifs, même dans des pays où les bibliothèques sont bien dotées en ressources et soutenues, doivent se battre pour satisfaire les besoins d'apprentissage de toute une communauté scolaire et pour répondre de manière réfléchie aux changements permanents de l'environnement informationnel dans lequel ils travaillent.

L'objectif des bibliothèques scolaires. L'objectif de toutes les bibliothèques scolaires est de développer la littératie informationnelle des élèves, en particulier pour qu'ils agissent de façon éthique et responsable dans la société. Des élèves ainsi formés sont des apprenants autonomes et compétents qui sont conscients de leurs besoins informationnels et activement engagés dans le partage des idées. Ils font preuve de confiance dans leur capacité à résoudre des problèmes et savent comment trouver des informations pertinentes et fiables. Ils maîtrisent les outils technologiques pour accéder à l'information et communiquer ce qu'ils ont appris. Ils sont capables d'agir avec aisance devant des situations de bruit ou de silence documentaire. Ils appliquent des normes exigeantes dans leur travail et réalisent des productions de qualité. Les élèves qui maîtrisent l'information font preuve de souplesse, sont capables de s'adapter au changement, et capables d'agir aussi bien individuellement que dans des groupes.

Le cadre légal et financier d'une bibliothèque scolaire. Une bibliothèque scolaire existe au sein d'un cadre, émanant d'une autorité locale, régionale et nationale, afin d'offrir à chacun les mêmes chances d'apprendre et de développer les compétences nécessaires pour participer à la société du savoir. Afin de s'adapter continuellement à un environnement culturel et éducatif qui évolue, il est nécessaire que les bibliothèques scolaires soient soutenues par la législation et par des financements conséquents.

Les bibliothèques scolaires se situent également dans un cadre éthique qui prend en considération les droits et responsabilités des élèves et des autres membres de la communauté scolaire. Toute personne travaillant en bibliothèque scolaire, y compris bénévolement, se doit de respecter des normes éthiques dans ses rapports avec ses collègues et avec tous les membres de la communauté scolaire. Chacun doit veiller à faire passer les droits des usagers de la bibliothèque avant son propre confort, et éviter de se laisser influencer par sa propre personnalité et ses croyances en assurant les services de la bibliothèque. Tous, enfants, adolescents et adultes, seront traités sur des bases égales quelles que soient leurs capacités et leurs connaissances : leur droit à la vie privée et leur droit au savoir doivent être respectés.

Les personnels des bibliothèques scolaires. La bibliothèque scolaire étant au service de l'enseignement et de l'apprentissage, elle doit être placée sous la responsabilité de professionnels ayant le même niveau d'études et de qualification que les enseignants de discipline. Là où le bibliothécaire scolaire est amené à avoir un rôle moteur dans l'établissement, il doit avoir le

même niveau d'études et de formation que les autres personnels d'encadrement, administratifs ou d'enseignement. Les tâches de gestion quotidienne de la bibliothèque seront de préférence prises en charge par des personnels auxiliaires administratifs et techniques, afin de permettre au bibliothécaire scolaire d'avoir le temps nécessaire pour sa mission d'enseignement, pour la direction de la bibliothèque et la gestion de son équipe, ainsi que pour le travail en équipe.

Le type de personnel employé dans les bibliothèques scolaires varie en fonction du contexte local, qui dépend de la législation, du développement économique et de l'infrastructure éducative. Cependant plus de 50 années de recherche au niveau international permettent de constater que le bibliothécaire scolaire doit avoir des qualifications reconnues en bibliothéconomie scolaire et en pédagogie afin de posséder l'expertise professionnelle nécessaire à ses missions : enseignement, promotion de la lecture et de l'écriture, gestion de la bibliothèque, travail collaboratif avec les enseignants et implication au sein de la communauté éducative.

Les collections de la bibliothèque scolaire. Les bibliothécaires scolaires travaillent avec les personnels administratifs et les enseignants afin de concevoir une politique d'acquisition qui aide à la création et à l'entretien du fonds documentaire pédagogique de la bibliothèque. Cette politique d'acquisition doit prendre appui sur les programmes scolaires ainsi que sur les besoins et intérêts particuliers de la communauté éducative, et elle doit refléter la diversité de la société en dehors de l'école. Cette politique intègre le principe selon lequel la constitution d'une collection s'appuie sur une démarche collaborative et que les enseignants, en tant qu'experts ayant une bonne connaissance des besoins des élèves, ont un rôle important à jouer pour aider à la constitution des collections de la bibliothèque. Il est également indispensable de s'assurer que la bibliothèque scolaire acquière des ressources créées à la fois localement et internationalement et qui reflètent les identités nationales, ethniques, culturelles, linguistiques et autochtones des membres de la communauté scolaire.

Les programmes d'enseignement des bibliothèques scolaires :

Les bibliothécaires scolaires devraient se concentrer sur les activités fondamentales, comprenant :

- l'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture ;
- le développement d'une littératie des médias et de l'information (par exemple la littératie informationnelle, les compétences et savoir-faire informationnels, la maîtrise de l'information, l'éducation aux médias, la translittératie) ;
- les apprentissages basés sur la démarche d'investigation (par exemple, l'apprentissage par résolution de problèmes, le développement de l'esprit critique) ;
- la maîtrise des technologies ;
- l'évolution professionnelle des enseignants,
- le goût pour la littérature et la culture.

Les bibliothécaires scolaires reconnaissent l'importance d'avoir un cadre systématique pour l'enseignement des compétences associées aux médias et à l'information, et ils contribuent au développement des compétences des élèves au cours de travaux en collaboration avec les enseignants.

Évaluation des bibliothèques scolaires : L'évaluation est une composante essentielle d'un cycle continu visant l'amélioration d'un service. Elle permet d'aligner le projet et les services de la bibliothèque sur les objectifs de l'établissement scolaire. L'évaluation montre aux élèves et aux professeurs, au personnel de la bibliothèque et à la communauté éducative dans son ensemble, les avantages qui peuvent être tirés du projet et des services de la bibliothèque. L'évaluation fournit des données nécessaires à leur amélioration, elle permet aussi aux personnels de la bibliothèque et à ses usagers de comprendre et de s'approprier ce projet et ces services. Une évaluation réussie mène à leur renouvellement, ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau projet ou de nouveaux services.

Soutenir la bibliothèque scolaire : L'évaluation est aussi essentielle pour faire émerger des actions en lien avec les relations publiques et la promotion de la bibliothèque. Comme le rôle pédagogique des bibliothèques scolaires n'est pas toujours bien compris, il faut construire des relations favorables avec les différents acteurs engagés dans le fonctionnement de la bibliothèque afin d'assurer le maintien du financement et de tout autre type de soutien à la bibliothèque.

A propos de ce document : Il s'agit de la seconde édition des Recommandations pour les Bibliothèques Scolaires publiées par la Section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA. Ces recommandations ont été conçues pour aider les professionnels des bibliothèques scolaires et les décideurs éducatifs, dans leurs efforts pour s'assurer que tous les élèves et enseignants aient accès à des services de la bibliothèque scolaire efficaces et proposés par du personnel qualifié. La révision de ces recommandations a nécessité des discussions, des débats et la consultation d'un grand nombre de personnes, issues de différents pays, lors d'ateliers qui se sont déroulés pendant les congrès de l'IFLA et lors des réunions intermédiaires annuelles, ainsi que lors de phases d'écriture et de relecture en présentiel ou en ligne. Les éditeurs remercient pour les contributions les membres du comité permanent de la section des Bibliothèques Scolaires de l'IFLA et le bureau exécutif de l'Association internationale en Bibliothéconomie Scolaire (IASL), tout comme les autres membres de la communauté internationale des bibliothèques scolaires qui ont partagé leur expertise et leur passion pour ce projet.

Barbara Schultz-Jones, Présidente
Dianne Oberg, Secrétaire
La Section Bibliothèques Scolaires de l'IFLA

Juin 2015

Recommandations

Les recommandations suivantes ont été conçues pour aider les professionnels des bibliothèques scolaires et les décideurs éducatifs dans leurs efforts pour s'assurer que tous les élèves et enseignants aient accès à des services de la bibliothèque scolaire efficaces et proposés par du personnel qualifié. Ces préconisations sont présentées parallèlement au texte des Recommandations ; les parties correspondantes du texte sont notées à la fin de chaque recommandation.

Les personnes souhaitant utiliser ces recommandations pour planifier, concevoir, promouvoir ou évaluer une bibliothèque scolaire, pourront vouloir utiliser une grille pour estimer le statut de chaque recommandation par rapport à une bibliothèque scolaire ou un fonctionnement de bibliothèque scolaire en particulier (par exemple avec « oui, en partie, non », l'annexe D donne des exemples de critères d'évaluation – ou « en exploration, émergent, en développement, établi, tourné vers l'avenir », selon *Leading Learning : Standards of Practice for School Library Learning Commons in Canada*, 2014, p. 9).

Recommandation 1. La mission et les objectifs d'une bibliothèque scolaire doivent être clairement formulés, en des termes qui soient en adéquation avec les principes du *Manifeste IFLA/UNESCO de la bibliothèque scolaire* et les valeurs exprimées dans la *Déclaration des Nations Unies pour les Droits de l'enfant*, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, et les Valeurs fondamentales de l'IFLA. [Introduction, 1.7]

Recommandation 2. La mission et les objectifs de la bibliothèque scolaire doivent être définis en des termes qui soient en adéquation avec les attentes des autorités éducatives nationales, régionales et locales, ainsi qu'avec les objectifs des programmes scolaires. [Introduction, 1.1-1.8]

Recommandation 3. Il convient d'avoir mis en place un programme pour développer les trois éléments nécessaires au succès d'une bibliothèque scolaire : un bibliothécaire scolaire qualifié, une collection qui soit en adéquation avec les programmes scolaires, et un projet explicite visant une croissance et un développement permanents de la bibliothèque scolaire. [1.1–1.8]

Recommandation 4. Il faut contrôler et évaluer régulièrement les services et programmes de la bibliothèque scolaire, ainsi que le travail du personnel de la bibliothèque, afin de s'assurer que la bibliothèque scolaire soit conforme à l'évolution des besoins de la communauté scolaire. [1.9, 6.1–6.4]

Recommandation 5. Il faut avoir une législation pour les bibliothèques scolaires, à un niveau politique décisionnel compétent, afin d'assurer une définition claire des responsabilités en ce qui concerne la création, le soutien et l'amélioration continue de bibliothèques scolaires accessibles à tous les élèves. [2.1-2.2, 2.4-2.7]

Recommandation 6. Il convient d'avoir une législation pour les bibliothèques scolaires, à un niveau politique décisionnel compétent, afin d'assurer une définition claire des responsabilités éthiques de tous les membres de la communauté scolaire, comprenant des droits tels que l'égalité d'accès, la liberté d'information et le respect de la vie privée, du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, et le droit au savoir des enfants. [2.3, 3.6-3.8]

Recommandation 7. Les services et programmes d'une bibliothèque scolaire doivent être dirigés par un bibliothécaire scolaire professionnel avec des qualifications reconnues en bibliothéconomie scolaire et en pédagogie. [3.1-3.4]

Recommandation 8. Les rôles d'un bibliothécaire scolaire qualifié doivent être clairement définis afin d'inclure la pédagogie (c'est-à-dire l'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture, l'apprentissage basé sur la démarche d'investigation et sur l'utilisation de ressources), la

gestion de la bibliothèque, l'encadrement et le travail d'équipe au sein de l'établissement, l'implication au sein de la communauté éducative, et la promotion des services de la bibliothèque. [3.5, 3.5.4]

Recommandation 9. Tous les personnels de la bibliothèque scolaire professionnels, auxiliaires et bénévoles, doivent comprendre précisément leurs rôles et responsabilités afin de travailler en conformité avec les cadres définis dans la bibliothèque, incluant ceux liées à l'égalité d'accès, le droit à la vie privée et le droit au savoir pour tous les usagers de la bibliothèque. [3.1, 3.2, 3.6, 3.7]

Recommandation 10. Tous les personnels d'une bibliothèque scolaire doivent s'efforcer de constituer les collections de ressources physiques et numériques en cohérence avec les programmes scolaires et les identités nationales, ethniques et culturelles des membres de la communauté scolaire ; ils doivent aussi s'efforcer d'étendre l'accès aux ressources grâce au catalogage, à la curation et au partage de documents. [4.2.3, 4.3, 4.3.1-4.3.4]

Recommandation 11. Les installations, le matériel, les collections et les services de la bibliothèque scolaire doivent correspondre aux besoins d'apprentissage et d'enseignement des élèves et des professeurs, et s'adapter à l'évolution de ces besoins. [4.14.3]

Recommandation 12. Les relations entre les bibliothèques scolaires, de même avec les bibliothèques publiques et universitaires doivent être développées afin de renforcer l'accès aux ressources et services et de favoriser le partage des responsabilités concernant l'apprentissage tout au long de la vie pour l'ensemble des membres de la communauté. [4.2, 5.4]

Recommandation 13. Les activités pédagogiques principales d'un bibliothécaire scolaire doivent se concentrer sur : l'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture ; l'enseignement d'une littératie des médias et de l'information ; l'enseignement basé sur la démarche d'investigation ; l'intégration des technologies ; l'évolution professionnelle des enseignants. [5.2-5.7]

Recommandation 14. Les services et programmes qu'assure la bibliothèque scolaire doivent être développés par un bibliothécaire scolaire qualifié travaillant de concert avec le chef d'établissement, les responsables des programmes scolaires, les enseignants, les responsables d'autres bibliothèques, ainsi que des membres des communautés ayant des caractéristiques culturelles, linguistiques ou ethniques spécifiques, afin de contribuer à la réalisation des objectifs scolaires, culturels et sociaux de l'école. [3.5, 3.5.4, 5.1-5.8]

Recommandation 15. Les services et programmes d'une bibliothèque scolaire doivent être orientés par une analyse de données factuelles, qui permettront d'améliorer la pratique professionnelle et d'assurer que ces services et programmes contribuent de manière positive aux enseignements et apprentissages dans l'école. [5.1, 5.2]

Recommandation 16. Afin de mieux utiliser et mieux soutenir les services et programmes d'une bibliothèque scolaire, il est nécessaire de prévoir de communiquer de manière systématique avec les usagers, actuels et potentiels, de la bibliothèque scolaire, ainsi qu'avec les différents acteurs et responsables institutionnels de la bibliothèque. [6.4, 6.5]

Introduction

Partout dans le monde, les bibliothèques scolaires, dans leurs différentes appellations, partagent un but commun : la mise en valeur de « l'enseignement et l'apprentissage pour tous ». C'est pour cette raison que le personnel de ces bibliothèques défend l'égalité des chances pour tous notamment en soutenant les valeurs de la *Déclaration des Nations Unies pour les Droits de l'enfant* (1959), la *Convention des Nations Unies pour les Droits de l'enfant* (CRC, 1989), la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007) et les Valeurs fondamentales de l'IFLA :

- L'approbation des principes de liberté d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres de l'esprit, et la liberté d'expression incarnée par l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*
- La croyance dans le principe fondamental que les hommes, les communautés, les organisations, ont besoin d'un accès universel et égal à l'information, aux idées et aux œuvres de l'esprit pour leur bien-être social, éducatif, culturel, démocratique et économique
- La conviction qu'une offre d'une bibliothèque et de services d'information de haute qualité aide à garantir cet accès.
- La volonté de permettre à tous les membres de la Fédération de s'y engager et de tirer profit de ses activités sans distinction de citoyenneté, de handicap, d'origine ethnique, de genre, de situation géographique, de langue, d'opinion politique, de couleur de peau ou de religion (www.ifla.org/about/more).

Ces recommandations sont basées sur les principes fondamentaux du développement des bibliothèques scolaires, tels qu'énoncés dans le *Manifeste IFLA/UNESCO des bibliothèques scolaires : la bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous* (voir Annexe A). Ce *Manifeste des bibliothèques scolaires*, publié pour la première fois en 1999, a été traduit dans de nombreuses langues et il continue à être utilisé par les défenseurs des bibliothèques scolaires pour définir le profil de ces dernières dans les écoles, régions et pays qui leur sont propres.

Le manifeste déclare que : « *les gouvernements, avec les ministres chargés de l'éducation, doivent développer des stratégies, une politique et des plans pour implanter les principes du Manifeste.* » Ces nouvelles recommandations ont été élaborées pour informer les responsables politiques au niveau national et local, à travers le monde, et pour aider et conseiller la communauté professionnelle des bibliothèques. Elles ont été formalisées pour aider les responsables des établissements scolaires à mettre en œuvre les principes exprimés dans ce *Manifeste*. Étant donné que les établissements scolaires et leurs bibliothèques varient beaucoup d'un pays à l'autre, ces recommandations devront être lues et utilisées avec attention en tenant compte du contexte local.

La visée de ce document est à la fois de fournir des pistes et de répondre aux aspirations de chacun. Ses nombreux contributeurs ont été inspirés par les missions et les valeurs propres aux bibliothèques scolaires. Ils ont par ailleurs reconnu que le personnel des bibliothèques scolaires et les responsables politiques en matière d'éducation, même dans des pays où les bibliothèques sont soutenues et bien dotées en ressources, doivent se battre pour satisfaire les besoins d'apprentissage de toute une communauté scolaire et pour répondre de manière réfléchie aux changements permanents de l'environnement informationnel dans lequel ils travaillent.

Toutes les recommandations représentent un compromis entre ce que nous aspirons à atteindre et le but auquel nous pouvons raisonnablement parvenir. Il est important que les normes et recommandations que les bibliothécaires scolaires envisagent d'utiliser pour guider leur pratique, et qui pourraient être utilisées dans le futur pour promouvoir des améliorations dans les services et projets proposés par les bibliothèques scolaires, soient adaptés à la situation locale. Ces normes et recommandations devraient entrer en « résonance » avec les personnes qui

connaissent le mieux cette situation locale. Lorsque sont proposées des augmentations de subventions budgétaires et de personnel ou encore des rénovations de locaux, les changements évidents apportés par ces contributions financières et leur impact sur les apprentissages des élèves et la qualité de l'enseignement, ont plus de poids que des arguments orientés vers le seul objectif de réussite d'un ensemble de normes.

Répondre à toutes les normes en matière de financement, de technologie, de collections, de personnel et de locaux ne garantit pas nécessairement le meilleur environnement pour l'enseignement et l'apprentissage. Le plus important est la manière dont les membres de la communauté scolaire conçoivent la bibliothèque scolaire : travailler au service de *l'objectif moral* des bibliothèques scolaires (c'est-à-dire avoir un impact sur la vie des jeunes) et de leur *objectif éducatif* (c'est-à-dire améliorer l'enseignement et l'apprentissage pour tous). Les locaux, les collections, le personnel et la technologie sont seulement des moyens d'atteindre ces objectifs.

Les chefs d'établissements et autres acteurs, y compris le personnel des bibliothèques scolaires, doivent garder à l'esprit une question importante : quel bénéfice les élèves et les enseignants peuvent-ils tirer et tirent-ils réellement de l'accès aux services et projets de la bibliothèque scolaire? Au cours des quatre dernières décennies, la recherche a montré que les bibliothèques scolaires, bien pourvues en personnel et en ressources, peuvent avoir un impact significatif sur la réussite des élèves. La ressource la plus essentielle pour une bibliothèque scolaire est d'avoir un bibliothécaire scolaire professionnel bien formé, qui collabore avec les autres enseignants afin de créer les meilleures situations d'apprentissage possibles qui permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et de construire du sens.

Les *Recommandations IFLA pour les bibliothèques scolaires* peuvent être utilisées, de différentes manières, pour le développement et l'amélioration des bibliothèques scolaires dans différentes régions. Cela peut être difficile de voir les possibilités dans les pays émergents et en développement, mais - *l'objectif moral* et *l'objectif éducatif* des bibliothèques scolaires peuvent être traités dans ces environnements, de manière diversifiée et créative, parfois en proposant les bases de la littérature qui sont fondamentales au développement de la bibliothèque scolaire. On peut trouver des exemples de projets innovants en lecture et écriture dans un livre récent édité en partenariat avec l'IFLA : *Global Perspectives on School Libraries: Projects and Practices* (Marquardt & Oberg, 2011). On peut trouver d'autres exemples d'initiatives novatrices pour développer, mettre en place et promouvoir les recommandations pour les bibliothèques scolaires dans un livre récemment édité en partenariat avec l'IFLA : *Global Action on School Library Guidelines* (Schultz-Jones & Oberg, 2015).

Le *Manifeste IFLA/UNESCO des bibliothèques scolaires* exprime les principes fondateurs pour développer les bibliothèques scolaires ; Les *Recommandations pour les bibliothèques scolaires* donnent des orientations pour l'application pratique de ces principes fondateurs. Elles nous engagent à penser globalement et agir localement pour fournir les meilleurs services possibles au sein des bibliothèques scolaires, au service de « *l'enseignement et de l'apprentissage pour tous* ».

Penser de manière globale

Ces recommandations pour les bibliothèques scolaires envisagent un monde porteur d'inclusion, d'égalité des chances et de justice sociale. Elles seront mises en place dans le contexte du XXI^{ème} siècle et seront caractérisées par le changement, la mobilité et l'interconnexion entre différents niveaux et secteurs. Dans le monde entier, la vie des gens est affectée par des mouvements tels que la mondialisation, l'instabilité économique et sociale, l'évolution du numérique et des technologies mobiles, le développement durable ou la prise de conscience écologique.

L'éducation évolue à travers des changements de programmes, également avec l'amélioration de la technologie (par exemple le *cloud computing*, les jeux, les ordiphones ou smartphones, et les

politiques éducatives d'équipement des élèves). De nouveaux modèles de financement de l'éducation sont nécessaires dans les contextes financiers et législatifs de nombreux pays qui accentuent la réduction des coûts de la dépense publique pour les établissements scolaires et les universités. Le nombre de diplômés de l'enseignement secondaire augmente partout dans le monde, tandis que le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur stagne dans de nombreux pays. Les changements économiques et sociaux ont entraîné une augmentation du nombre d'étudiants étrangers et d'apprenants d'une seconde langue dans les écoles et universités. La technologie, par son omniprésence, a changé la manière dont les apprenants accèdent à l'information et interagissent avec les autres (OCDE, 2014).

Les bibliothèques sont actuellement touchées par la stratégie numérique et par des évolutions telles que l'accès ouvert aux données, les projets d'apprentissage et l'uniformisation des pratiques. Dans de nombreuses régions du monde les gouvernements ont mis au point des documents de planification semblables à celui de l'Union Européenne intitulé *La stratégie numérique* (<http://eurlex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/HTML/uri=CELEX:52015DC0192&from=EN>) qui repose sur sept piliers :

- 1) Le Marché Unique Numérique (pour abattre les barrières en faveur du flux continu de services en ligne et de contenus par-delà les frontières nationales) ;
- 2) L'interopérabilité et normes (les nouvelles normes pour les équipements informatiques, les applications, les dépôts de données et les services, permettront des interactions transparentes partout, comme pour l'Internet) ;
- 3) La confiance et la sécurité (pour des règles renforcées en matière de sécurité des données personnelles et des réactions coordonnées en matière de piratage informatique) ;
- 4) Un Internet rapide et ultrarapide (avec une augmentation des investissements pour fournir un accès et des téléchargements plus rapides) ;
- 5) La recherche et l'innovation (avec des investissements accrus dans les TIC de façon à commercialiser ces innovations) ;
- 6) Le développement de la culture, les compétences et de l'inclusion numérique (avec éducation et formation pour traiter la fracture numérique, en particulier pour les défavorisés) ;
- 7) Les avantages associés aux TIC (vers une réduction de la consommation énergétique, une rationalisation des services publics et l'accès au patrimoine culturel).

Avec l'évolution du numérique, les personnels des bibliothèques scolaires ont de plus en plus besoin de développer et d'améliorer leurs compétences numériques en ce domaine ; ils doivent travailler avec les autres au sein de la communauté scolaire en vue de développer et d'améliorer les compétences et connaissances numériques des élèves et des autres enseignants. Partout dans le monde, les services et programmes des bibliothèques scolaires ont été ou vont être affectés par les changements induits par les technologies numériques et mobiles, et ces transformations rendent de plus en plus nécessaire l'enseignement des principes de la citoyenneté numérique.

Agir localement

Les *Recommandations pour les bibliothèques scolaires* ont été conçues pour être mises en œuvre de façon à s'adapter au contexte local, particulièrement dans le cadre législatif et dans le respect des programmes scolaires. La législation régulant le développement des bibliothèques scolaires est parfois incluse dans une loi sur l'Éducation, ou encore dans une loi sur les bibliothèques, il se peut qu'elle le soit dans les deux, ou, à l'inverse, dans aucune des deux. Les documents des programmes scolaires peuvent être développés au plan national ou local ; il arrive que ces documents définissent spécifiquement la mission, le rôle et les objectifs de la bibliothèque scolaire mais ils peuvent également passer totalement sous silence ces sujets.

Les *Recommandations pour les bibliothèques scolaires* ont été conçues pour guider les gouvernements, les associations de bibliothèques, les écoles, les dirigeants des établissements scolaires et les collectivités locales. L'objectif est de les aider à mettre en adéquation les bibliothèques scolaires avec les résultats éducatifs locaux, les besoins informationnels de la communauté scolaire, les dimensions sociales, ethniques, culturelles, linguistiques, locales et d'autres profils de population de la communauté au sein et au-delà de l'école.

Les *Recommandations pour les bibliothèques scolaires* demandent aux responsables politiques en matière éducative, y compris les législateurs et les directeurs d'école, de considérer comme évidents les résultats de la recherche, qui montrent que des services de bibliothèques scolaires de qualité peuvent contribuer à la réussite scolaire de sa jeunesse. Ces recommandations en appellent également au personnel des bibliothèques scolaires pour qu'ils développent et améliorent les compétences dont ils ont besoin pour rester en phase avec les changements actuels dans l'éducation et la société, et de devenir les agents et les catalyseurs de ce changement.

Références bibliographiques

Marquardt, L., & Oberg, D. (2011). *Global perspectives on school libraries: Projects and practices*. The Hague, Netherlands: De Gruyter Saur.

Schultz-Jones, B. & Oberg, D. (2015). *Global action on school library guidelines*. The Hague, Netherlands: De Gruyter Saur.

OECD (Organization for Economic Co-operation and Development). (2014). *Education at a glance 2014 : OECD indicators*. Paris: OECD Publishing. Disponible sur : dx.doi.org/10.1787/eag-2014-en

Chapitre 1

Mission et objectifs d'une bibliothèque scolaire

« La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables. » Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

1.1 Introduction

Ce chapitre est une déclaration générale sur les missions et objectifs d'une bibliothèque scolaire, tels que définis par le *Manifeste IFLA/UNESCO de la bibliothèque scolaire* (1999). Une bibliothèque scolaire est envisagée dans le *Manifeste* comme un moyen de renforcer et d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans l'ensemble de la communauté scolaire, aussi bien pour les personnels éducatifs que pour les élèves. Les principales problématiques identifiées dans le *Manifeste* sont développées plus en détail dans les chapitres suivants.

1.2 Contexte

Dans le monde entier, les bibliothèques scolaires existent en tant qu'environnements d'apprentissage fournissant un espace physique et numérique, un accès aux ressources et un accès aux activités et services qui apportent encouragement et soutien aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble de la communauté scolaire. Le développement des bibliothèques scolaires concorde avec celui de l'éducation, dont le but est de doter les élèves de savoirs leur permettant de vivre dans la société et de contribuer à son amélioration. Même si les équipements et les fonctionnements des bibliothèques scolaires varient à travers le monde, ces dernières, partout, se concentrent sur le soutien et l'amélioration de l'apprentissage de l'élève. Une bibliothèque scolaire offre des opportunités d'apprentissage variées pour les individus, les petits et grands groupes, axées sur le contenu intellectuel, la culture de l'information, et le développement culturel et social. L'accent mis, par la bibliothèque scolaire, sur l'apprenant, a pour objectif de soutenir, étendre et individualiser le parcours scolaire.

Exemple

Le projet de la bibliothèque de Lubuto propose des ressources culturellement pertinentes et des expérimentations éducatives pour les orphelins et autres enfants et jeunes vulnérables en Zambie.

1.3 Définition d'une bibliothèque scolaire

Une bibliothèque scolaire est un espace scolaire d'apprentissage physique et numérique, où la lecture, le questionnement, la recherche, la réflexion, l'imagination et la créativité sont au centre du cheminement des élèves depuis l'information jusqu'à la connaissance, et dans un but de développement personnel, social et culturel. Ce lieu physique et numérique est connu sous différentes expressions (ainsi comme centre de médias scolaire, centre de documentation et d'information, bibliothèque centre de ressources, bibliothèque centre d'apprentissage) mais la bibliothèque scolaire est le terme le plus communément utilisé et appliqué au lieu et aux fonctions.

Plus de 50 années de recherche internationale collective (consulter, par exemple, Haycock, 1992, in LRS (2015) *School Libraries Impact Studies* aux États-Unis www.lrs.org/data-tools/school-

libraries/impact-studies/ et Williams, Wavell, C., and Morrison (2013) au Royaume-Uni (www.scottishlibraries.org/storage/sectors/schools/SLIC_RGU_Impact_of_School_Libraries_2013.pdf) ont permis d'identifier les caractéristiques d'une bibliothèque scolaire :

- Elle dispose d'un bibliothécaire scolaire qualifié avec une formation reconnue en bibliothéconomie scolaire et en pédagogie qui permet l'expertise professionnelle requise pour les tâches complexes d'enseignement, le développement de l'apprentissage de la langue et de la promotion de la lecture, la gestion de la bibliothèque, le travail collaboratif avec l'équipe enseignante et d'implication dans la communauté éducative.
- Elle fournit des collections ciblées en fonction du public, sur des supports variés (imprimé, multimédia, numérique) et de haute qualité qui soutiennent les programmes formalisés et non formalisés de l'école, incluant les projets individuels et le développement personnel.
- Elle a une politique explicite et un projet pour croître et se développer en continu.

Les bibliothèques scolaires, comme d'autres domaines du système éducatif, connaissent des phases de croissance et de développement. Cependant, ces trois caractéristiques énumérées ci-dessus sont nécessaires pour la réalisation des missions et objectifs d'une bibliothèque scolaire. Les recherches montrent que la probabilité qu'une bibliothèque scolaire ait un impact sur l'apprentissage de l'élève est liée à la présence de ces caractéristiques dans l'école.

Une bibliothèque scolaire constitue :

- un espace physique et numérique dédié, dans une école ouverte et accessible à tous ;
- un espace d'information qui fournit un accès ouvert et équitable à des sources d'information de qualité à travers tous les supports, incluant l'imprimé, le multimédia et les collections numériques organisées ;
- un espace sécurisé où sont encouragées et soutenues la curiosité individuelle, la créativité, et une attitude positive envers les apprentissages, et où les élèves peuvent explorer différents thèmes, dont certains sujets de controverse, en toute confidentialité et sécurité ;
- un espace d'enseignement où les élèves apprennent à s'engager dans un processus de recherche d'information et à produire des connaissances ;
- un espace qui fournit une grande variété d'outils technologiques, de logiciels, et une expertise pour la création, la représentation et le partage du savoir ;
- un centre de promotion de la langue où la communauté scolaire favorise le développement de la lecture et de l'apprentissage de la langue sous toutes ses formes ;
- un centre de développement de la citoyenneté numérique où la communauté scolaire apprend à utiliser les outils numériques, convenablement, éthiquement et sûrement, et apprend les stratégies pour protéger son identité et ses informations personnelles ;
- un environnement informationnel pour tous, dans la communauté scolaire, à travers un accès équitable aux ressources, à la technologie et au développement des compétences informationnelles qui ne sont pas toujours disponibles à la maison ;
- un espace social ouvert aux événements culturels, professionnels et éducatifs (par exemple des événements, réunions, expositions, ressources) pour toute la communauté.

1.4 Rôle d'une bibliothèque scolaire au sein de l'école

Une bibliothèque scolaire fonctionne au sein de l'école en tant que centre d'apprentissage et d'enseignement fournissant un programme d'enseignement actif intégré dans les contenus du cursus scolaire, en mettant l'accent sur les points suivants :

- Ce sont des compétences basées sur les ressources : capacités et aptitudes relatives à la recherche, à l'accès et à l'évaluation des ressources dans des formats variés, comprenant les objets culturels et les individus en tant que sources. Ces compétences incluent également l'utilisation des outils informatiques pour chercher, accéder, et évaluer ces sources, et enfin le développement des littératies numériques et écrites.

- Ce sont des compétences basées sur la réflexion : capacités et aptitudes qui se concentrent sur une implication significative dans le travail sur les données et l'information, à travers les processus de recherche et d'investigation, les processus de réflexion d'un niveau supérieur, et l'analyse critique qui mènent à la réalisation d'exposés et productions documentaires, démontrant des savoirs et une compréhension approfondis.
- Ce sont des compétences basées sur les savoirs : capacités et aptitudes de recherche et d'investigation qui se concentrent sur la création, la construction, et l'usage partagé des produits de la connaissance démontrant une connaissance et une compréhension approfondies.
- Ce sont des compétences de lecture et d'écriture : capacités et aptitudes relatives au plaisir de la lecture : lire pour le plaisir, lire pour apprendre à travers des plateformes multiples. La transformation, la communication et la diffusion du texte dans ses multiples formes et modes permet ainsi le développement du sens et de la compréhension.
- Ce sont des compétences interpersonnelles et personnelles : capacités et aptitudes relatives à la participation sociale et culturelle dans la recherche basée sur les ressources, et l'apprentissage sur soi-même et les autres en tant que chercheurs, usagers de l'information, créateurs de savoirs et citoyens responsables.
- Ce sont des compétences en gestion des apprentissages : capacités et aptitudes qui permettent aux élèves de se préparer, planifier et réussir un module de recherche basé sur les programmes scolaires.

Un bibliothécaire scolaire joue un rôle moteur dans le développement de ces compétences à travers un enseignement et des conseils individuels et collaboratifs en lien très clair avec le contenu et les objectifs d'apprentissage du programme scolaire.

1.5 Conditions pour un projet de bibliothèque scolaire efficace

Plusieurs recherches ont montré que la condition la plus importante pour qu'un projet soit efficace est la présence d'un professionnel qualifié. En effet, selon les chercheurs, une bibliothèque scolaire sans projet pédagogique (c'est-à-dire une offre complète planifiée d'activités d'enseignement et d'apprentissage) ne pourra pas avoir le même effet sur l'apprentissage et l'enseignement, que celui qu'il est possible d'avoir avec un professionnel qualifié qui accomplit les fonctions énoncées dans la section 3.4.

Une bibliothèque scolaire doit être gérée au sein d'un cadre politique clairement structuré qui reconnaît la bibliothèque comme centre de lecture, de recherche d'information et de productions collaboratives. La politique de la bibliothèque doit être conçue en gardant à l'esprit les politiques générales qui l'englobent et les besoins de l'école ; elle doit refléter la philosophie, les missions, finalités et objectifs, ainsi que la réalité du contexte de l'école en question. Le soutien accordé par l'administration à la bibliothèque scolaire, à travers sa politique propre, est essentiel pour tirer pleinement profit du projet de la bibliothèque. Les équipements, les ressources physiques et numériques, ainsi que les ressources humaines nécessaires à la mise en place d'un projet de bibliothèque efficace, seront abordés dans d'autres chapitres.

1.6 Document d'orientation pour la bibliothèque scolaire

Le document d'orientation projette la situation future souhaitée pour une bibliothèque scolaire. Cette vision peut varier à travers le monde, selon la situation de départ de la bibliothèque scolaire. Finalement, la construction d'une vision d'avenir qui permette à la bibliothèque scolaire de jouer un rôle central dans l'éducation, en transcendant les contraintes actuelles, crée une ambition d'améliorations futures qui permet d'offrir un espace d'apprentissage multifonctionnel.

Cette perspective d'avenir intègre les cinq tendances clés identifiées dans le *Rapport de tendances de l'IFLA 2013* (trends.ifla.org) :

- 1) Les nouvelles technologies permettront à la fois d'élargir et de limiter l'accès à l'information.
- 2) L'éducation en ligne va démocratiser et perturber l'apprentissage dans sa globalité.
- 3) Les frontières de la vie privée et de la protection des données seront redéfinies.
- 4) Les sociétés hyper-connectées écouteront et valoriseront les nouveaux groupes et les nouvelles voix.
- 5) L'économie mondiale de l'information sera transformée par les nouvelles technologies.

1.7 Présentation des missions d'une bibliothèque scolaire

La mission est une définition de la nature, de l'objectif et du rôle de la bibliothèque scolaire dans le cadre des objectifs et des engagements communs de l'école. La mission pour les bibliothèques scolaires à travers le monde est clairement exprimée dans le *Manifeste de l'IFLA/UNESCO de la bibliothèque scolaire* de 1999 (Annexe A). La présentation des missions d'une bibliothèque scolaire individuelle doit traduire les composants de la mission développée dans le *Manifeste* de façon à s'aligner avec le contexte éducatif au sein duquel l'école et la bibliothèque scolaire sont implantées. Cela doit permettre d'orienter plus précisément le choix des ressources, de guider la planification et de communiquer la volonté de servir la communauté grâce à la définition des besoins de ses membres ; cela doit aussi permettre de fournir les compétences, les ressources et la capacité nécessaire pour satisfaire ces besoins ; et un résultat attendu qui profite à la communauté en s'alignant sur l'objectif de préparer les élèves pour leur vie professionnelle future et l'exercice de leur citoyenneté.

1.8 Les services de la bibliothèque scolaire

Pour satisfaire les besoins de la communauté scolaire, la bibliothèque fournit une offre de services. Ces services peuvent être proposés au sein de la bibliothèque scolaire ou hors de ses murs, par le biais de ses équipements. La mise à disposition de services utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) présente également des possibilités d'étendre le rayonnement de la bibliothèque à toutes les zones de l'école et de la maison. Une solide infrastructure de technologies de l'information, bâtie en réseau, permet d'accéder aux collections, aux ressources de la communauté et aux collections numériques organisées, aussi bien qu'aux outils pour entreprendre des recherches par questionnement, ainsi que la construction, la présentation et le partage des connaissances.

Les services de la bibliothèque scolaire incluent :

- la possibilité d'une évolution professionnelle pour le corps enseignant (ex : apprentissage de la langue et promotion de la lecture, technologie, processus de questionnement et de recherche) ;
- un projet dynamique de promotion de la lecture et de la littérature dans l'optique d'une réussite scolaire mais aussi d'un plaisir et d'un épanouissement personnel ;
- l'apprentissage basé sur la démarche d'investigation et le développement de la culture de l'information ;
- la coopération avec les autres bibliothèques (publiques, nationales, de ressources communautaires).

Les bibliothèques scolaires représentent un atout pour la communauté éducative. La valeur ajoutée s'étend au-delà des collections proposées par la bibliothèque, avec des services fournis grâce à un projet dynamique et un bibliothécaire scolaire qualifié.

1.9 Évaluation des projets et services de la bibliothèque scolaire

L'évaluation des projets et services de la bibliothèque scolaire est un aspect essentiel de son

développement et sert à des fins de responsabilisation. Elle permet de déterminer si les projets et les services de la bibliothèque répondent aux besoins de la communauté scolaire. L'évaluation doit également contribuer à l'évolution permanente de ces services et projets en aiguillant la réflexion et l'action des différents acteurs sur les perspectives soulevées. L'adhésion et le soutien aux évolutions proposées pour la bibliothèque scolaire en sont facilitées. Sélectionner une méthode ou une approche d'évaluation dépendra des besoins de la communauté scolaire et du stade de développement de la bibliothèque (par exemple la qualité du projet, les opinions des différents acteurs, le contenu et l'impact du projet).

Une évaluation se concentrant sur la qualité générale du projet pourra utiliser les normes internationales, nationales ou locales pour examiner et évaluer les différents aspects de la bibliothèque scolaire (par exemple la dotation en personnel, en équipements, en technologie et collections, ainsi que les programmes d'enseignement). Une évaluation se concentrant sur l'amélioration des pratiques de la bibliothèque scolaire, souvent appelées pratiques factuelles, pourra utiliser les données telles que les productions des élèves, les modèles pédagogiques (par classe, niveau ou discipline), les enquêtes auprès d'élèves, professeurs et/ou parents ou encore les statistiques issues du système de circulation et de catalogage de la bibliothèque. Le chapitre 6 de ce document explorera plus en profondeur la nécessité d'une évaluation et son utilité dans l'optimisation de la gestion du lieu et l'amélioration de la communication envers le public (promotion, mercatique, défense des actions et projets menés).

Ressources utiles

American Association of School Librarians. (2014). *Governing documents*. Disponible sur : www.ala.org/aasl/about/governing-docs

American Association of School Librarians. (2011). *Standards for the 21st century learner*. Disponible sur : www.ala.org/aasl/standards-guidelines/learning-standards

Hay, L., & Todd, R. J. (2010). *School libraries 21C*. NSW Department of Education and Training. Disponible sur : www.curriculumsupport.education.nsw.gov.au/schoollibraries/assets/pdf/21c_report.pdf

Haycock, K. (1992). *What works: Research about teaching and learning through the school's library resource center*. Seattle, WA: Rockland Press.

IFLA/UNESCO *School Library Manifesto*. (1999). Disponible sur : www.ifla.org/publications/iflaunesco-school-library-manifesto-1999

Library Research Service [Colorado State Library, Colorado Department of Education]. *School libraries impact studies*. Disponible sur : www.lrs.org/data-tools/school-libraries/impact-studies/

Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'information. (2010). *Parcours de formation à la culture de l'information*. Disponible sur : http://culturedel.info/grcdi/?page_id=236

Williams, D., Wavell, C., & Morrison, K. (2013). *Impact of school libraries on learning: Critical review of published evidence to inform the Scottish education community*. Aberdeen, Scotland: Robert Gordon University, Institute for Management, Governance & Society (IMaGeS). Disponible sur : www.scottishlibraries.org/storage/sectors/schools/SLIC_RGU_Impact_of_School_Libraries_2013.pdf.

Chapitre 2

Le cadre légal et financier d'une bibliothèque scolaire

« Comme [la bibliothèque scolaire] relève des autorités locales, régionales et nationales, il lui faut l'appui d'une législation et d'une politique spéciales. Il lui faut un financement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements et son accès doit être gratuit. » Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

2.1 Introduction

Une bibliothèque scolaire répond aux besoins de la communauté éducative de l'établissement dans lequel elle est implantée, et doit bénéficier à tous les membres de cette communauté. Une bibliothèque scolaire existe au sein d'un cadre, émanant d'une autorité locale, régionale et nationale, afin d'offrir à chacun les mêmes chances d'apprendre et de développer les compétences nécessaires pour participer à la société du savoir. Afin de s'adapter continuellement et de répondre constamment à un environnement culturel et éducatif en évolution, il est nécessaire que les bibliothèques scolaires soient soutenues par la législation et par des financements conséquents.

2.2 Bases légales et enjeux

A l'échelle mondiale, il existe de multiples modèles de relations entre les bibliothèques scolaires et l'institution qui en est responsable. De plus, les lois qui régulent leurs activités et leurs modes de financement peuvent être variées et complexes. Par exemple, la législation pour les bibliothèques scolaires, les politiques et les normes peuvent relever de la responsabilité du Ministère de l'Éducation ou du Ministère de la Culture d'un pays, ou la responsabilité peut être partagée entre les deux ministères. Certains pays à travers le monde attribuent la responsabilité des bibliothèques scolaires, en totalité ou en partie, à différentes provinces, états ou municipalités.

Dans la pratique, les bibliothèques scolaires s'adaptent au fil du temps à leur cadre légal et politique, pour offrir un environnement d'apprentissage qui positionne et maintient la bibliothèque scolaire en centre de recherche, d'information, de découverte, de créativité, d'engagement critique et de pédagogie innovante. L'adaptation évolutive d'un niveau suffisant de ressources, qui permet à la bibliothèque scolaire d'offrir un cadre de haute qualité aux élèves pour leur développement intellectuel et celui de leurs connaissances et compétences, nécessite que des recommandations systémiques existent au sein du système éducatif et au-delà.

2.3 Bases éthiques et enjeux

Une bibliothèque scolaire existe au sein d'un cadre éthique qui considère les droits et les responsabilités des élèves et autres membres de la communauté scolaire. Une bibliothèque scolaire met en place une politique d'accueil globale pour garantir que toutes les populations soient les bienvenues, quelles que soient leurs origines culturelles, linguistiques ou ethniques. Les valeurs centrales d'égalité d'accès au patrimoine documentaire et à l'information et à la liberté intellectuelle sont incarnées dans l'article 19 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et dans les valeurs de l'IFLA (www.ifla.org/about/more).

On peut y ajouter d'autres considérations, incluses dans les éléments suivants, et sans qu'ils constituent une limite :

- *La Déclaration des Droits des Bibliothèques*
- La liberté d'information et celle de la vie privée
- Les déclarations sur le droit d'auteur, la propriété intellectuelle et le plagiat
- *Les Droits des Enfants* (www.un.org/cyberschoolbus/humanrights/resources/child.asp)
- *Les Droits des Peuples Autochtones* (<http://undesadspd.org/indigenoupeoples/declarationontherightsofindigenoupeoples.aspx>)

Une bibliothèque scolaire développe les compétences et connaissances requises pour une citoyenneté responsable : les bibliothécaires scolaires initient des projets qui participent à l'éducation des élèves et de la communauté scolaire sur des questions éthiques telles que la liberté d'information, la propriété intellectuelle et le plagiat.

2.4 Soutien aux infrastructures pour le développement de la bibliothèque scolaire

Un système d'appui pour la mise en place et le développement de la bibliothèque scolaire a besoin d'être établi au sein d'une unité administrative responsable de l'éducation à un niveau national et/ou régional/local. Des efforts doivent être faits pour définir et mettre en œuvre un niveau basique de services et d'activités afin que les élèves et les professeurs soient capables de comprendre et d'accéder à la bibliothèque scolaire en tant que ressource pour l'enseignement et l'apprentissage. Le travail de tels centres de services éducatifs peut inclure une attention particulière à des questions telles que la formation initiale et continue des bibliothécaires scolaires, les consultations professionnelles, les travaux de recherche, la collaboration avec des groupes de bibliothécaires scolaires et leurs associations professionnelles, et le développement de normes et de recommandations.

La nature et l'étendue des activités et services des bibliothèques scolaires varient d'un pays à l'autre et d'une école à l'autre. Cependant, la mobilité croissante des élèves et de leurs familles signifie qu'une cohérence entre les écoles et l'accès à des bibliothèques scolaires améliorent la capacité des systèmes éducatifs à répondre aux besoins des membres de la communauté scolaire.

Exemple

La Législation du Texas aux États-Unis a permis le développement d'un système de 20 centres de services éducatifs régionaux en 1967 pour aider les districts scolaires à travers l'État. Le rôle du centre de services éducatifs est de travailler aux côtés des districts scolaires pour atteindre trois objectifs principaux : aider les districts scolaires à améliorer les performances des élèves dans chaque région, permettre aux districts scolaires de fonctionner de manière plus efficace et économique, et mettre en place des initiatives définies par les autorités institutionnelles. Les centres de services éducatifs proposent une formation professionnelle continue, une assistance technique et la gestion de programmes éducatifs pour aider la direction, les bibliothécaires scolaires et les professeurs.

2.5 Politiques

Une bibliothèque scolaire doit être gérée au sein d'un cadre stratégique clairement structuré qui reconnaît la bibliothèque en tant que ressource de base et centre pour la lecture et la recherche d'information. Une politique de bibliothèque devrait être élaborée en ayant à l'esprit les politiques générales qui l'englobent, et les besoins de l'école, et doit refléter la philosophie, la mission, les buts et objectifs, ainsi que la réalité de l'école.

La politique devrait clairement indiquer que la bibliothèque est ouverte à tous. Cette politique devrait être développée par le bibliothécaire scolaire, en collaboration avec les professeurs et le

personnel administratif (directeurs, chefs d'établissements, personnel éducatif...). Le projet initial devrait être largement partagée à travers la communauté scolaire et accompagnée par une discussion ouverte. La politique en découlant devrait être également partagée de façon à ce que la philosophie, les concepts et les intentions pour la pratique et le développement en soient compris, approuvés et prêts à être mis en pratique. Le document formalisant la politique et les projets développés à partir de cette politique, devront spécifier le rôle de la bibliothèque en relation avec les éléments suivants :

- Les programmes formels et informels dans l'école ;
- les méthodes d'apprentissage utilisées dans l'école ;
- les normes et critères nationaux et locaux ;
- les besoins des élèves et étudiants pour leur développement personnel et leurs apprentissages ;
- l'amélioration des niveaux de réussite scolaire ;
- le développement des compétences de recherche ;
- la promotion de et l'incitation à la lecture ;
- l'ouverture d'esprit et l'engagement citoyen.

Tous ces éléments sont essentiels pour créer un cadre stratégique réaliste et des plans d'actions résolutives. Le plan d'action devra être composé d'objectifs, de projets d'activités et de stratégies, ainsi que de cadres de contrôle et d'évaluation. La politique et les plans d'action devront être des documents dynamiques, soumis à un examen régulier.

2.6 Gestion

Gérer une bibliothèque scolaire nécessite la participation active du bibliothécaire scolaire en relation avec le personnel administratif, le corps enseignant et les élèves, pour déterminer les rapports entre la bibliothèque scolaire et le reste de la communauté scolaire d'apprentissage. Les dimensions importantes, à considérer au sein de ce processus de gestion, incluent :

- Des objectifs de développement durable identifiés par des études prospectives menées par des groupes nationaux et internationaux ;
- une mission éducative, une philosophie, des buts et des objectifs au niveau national et à l'échelle de l'école ;
- un document d'orientation décrivant la valeur de la bibliothèque scolaire à l'école et le rôle des acteurs, partenaires culturels et investisseurs dans le processus éducatif ;
- une évaluation des besoins qui identifie le rôle de la bibliothèque scolaire à l'heure actuelle, tout en envisageant sa place à l'avenir en tant que centre d'apprentissage ;
- un plan pour assurer à la communauté scolaire l'accès à des ressources de qualité, des équipements et des environnements d'apprentissage sur des supports imprimés et numériques ;
- un plan technologique avec des projections futures au sujet de la technologie et des évolutions potentielles dans l'offre d'information et de services ;
- un plan d'action dynamique comprenant des activités centrées autour des élèves et de la communauté scolaire ;
- un plan pour le développement des compétences professionnelles du personnel de la bibliothèque ;
- un plan d'évaluation qui fournit une amélioration continue par des recherches fondées sur des éléments factuels, démontrant l'impact des services de la bibliothèque sur le succès des élèves.

Exemple

Dans une zone rurale d'Indonésie, le personnel de l'école travaille avec le corps professoral de la bibliothèque, un ministère et une agence internationale de développement pour proposer une bibliothèque scolaire modèle.

2.7 Financement

Pour assurer la fiabilité et la vitalité du socle documentaire et pédagogique de la bibliothèque scolaire, celle-ci a besoin d'un budget approprié, qui prenne en compte la réalité locale. Les dépenses budgétaires devraient porter sur le cadre stratégique de l'école pour la bibliothèque scolaire et refléter un investissement pour les élèves, les professeurs et l'augmentation du nombre de personnel qualifié.

Un bibliothécaire scolaire travaille avec sa hiérarchie pour développer le budget et explorer des options responsables pour l'offre de ressources de qualité et de services à l'ensemble de la communauté scolaire. Un tel appui financier pour une bibliothèque scolaire conforte ce que la recherche indique, à savoir que :

- Le nombre et la qualité des personnels d'enseignement et auxiliaires de la bibliothèque scolaire et ses collections sont les meilleurs indicateurs de la réussite scolaire de l'école.
- Les élèves obtenant de bons résultats aux tests normalisés, viennent en majorité d'écoles qui comptent plus de personnels de bibliothèque, dans laquelle l'accès aux services et ressources telles que les livres, les périodiques et les documents en ligne est favorisé, indépendamment d'autres facteurs tels que les facteurs économiques (consulter par exemple les extraits de la recherche de l'IASL www.iasl-online.org/research/abstracts; Kachel & Lance, 2013.)

La dépense du budget est soigneusement planifiée pour l'année entière et doit être reliée au cadre stratégique. Les composantes d'un plan budgétaire sont présentées dans l'Annexe B. Les rapports annuels éclairent la manière dont le budget de la bibliothèque a été utilisé et clarifie si la somme d'argent dépensée, pour les ressources, dans le projet, ont été suffisantes pour financer ses missions et atteindre les objectifs du projet. Les rapports annuels devront inclure des données attestant de la qualité des services et des projets de la bibliothèque scolaire et de leur impact sur l'enseignement et l'apprentissage dans l'école. Le Chapitre 6 de ce document explore, de manière plus approfondie, la nécessité d'une évaluation et son utilité dans la gestion de la bibliothèque scolaire.

Ressources utiles

American Association of School Librarians. (2011). *Standards for the 21st century learner*. Disponible sur : www.ala.org/aasl/standards-guidelines/learning-standards

American Library Association. (2010). *Intellectual Freedom Manual* (8th ed.). Disponible sur : www.ala.org/advocacy/intfreedom/iftoolkits/ifmanual/intellectual

American Library Association. (1996). *Library Bill of Rights*. Disponible sur : www.ala.org/advocacy/intfreedom/librarybill

Australian School Library Association. (2000). *School Library Bill of Rights*. Disponible sur : www.asla.org.au/policy/bill-of-rights.aspx

Hay, L. & Todd, R. J. (2010). *School libraries 21C*. NSW Department of Education and Training. Disponible sur : www.curriculumsupport.education.nsw.gov.au/schoollibraries/assets/pdf/21c_report.pdf

International Federation of Library Associations. (2015). *Indigenous Matters Special Interest Group*. Disponible sur : www.ifla.org/indigenous-matters

International Federation of Library Associations. (2015). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Queer/Questioning Users Special Interest Group*. Disponible sur : www.ifla.org/lgbtq

International Federation of Library Associations. (2015). *IFLA/UNESCO Multicultural Library Manifesto*. Disponible sur : www.ifla.org/node/8976

Kachel, D. E., & Lance, K. C. (2013). Latest study: A full-time school librarian makes a critical difference in boosting student achievement. *School Library Journal*, 59(3), 28.

Chapitre 3

Ressources humaines dans les bibliothèques scolaires

"Le ou la bibliothécaire scolaire est le membre du personnel qui, en raison de ses qualifications, est chargé(e) d'organiser et de gérer le travail de la bibliothèque scolaire, avec le soutien de collègues dont l'effectif est aussi approprié que possible ; il ou elle travaille avec tous les membres de la communauté scolaire et en liaison avec la bibliothèque publique et d'autres bibliothèques." Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

3.1 Introduction

La fonction essentielle d'une bibliothèque scolaire est de proposer un accès à la fois physique et intellectuel à l'information. La richesse et la qualité du projet d'une bibliothèque scolaire dépendent principalement des ressources en personnel au sein de la bibliothèque et dans l'établissement. Pour répondre aux besoins en enseignement et en apprentissage d'une communauté scolaire, il est important d'avoir un personnel très motivé et qui a reçu une formation satisfaisante, et en nombre suffisant par rapport à la taille de l'école et à ses besoins spécifiques. Toute personne travaillant en bibliothèque scolaire doit avoir une compréhension réelle de la politique de la bibliothèque et de ses services, des tâches et des responsabilités prédéfinies, et des conditions d'emploi et de salaire bien réglementées qui soient à hauteur des compétences attendues par sa fonction.

3.2 Répartition et rôles des différents postes

La bibliothèque scolaire étant au service de l'enseignement et de l'apprentissage, elle doit être placée sous la responsabilité de professionnels ayant le même niveau d'études et de qualification que les enseignants de discipline. Là où le bibliothécaire scolaire est amené à avoir un rôle moteur dans l'établissement, il doit avoir le même niveau d'études et de formation que les autres personnels d'encadrement, administratifs ou d'enseignement. Les tâches de gestion quotidienne de la bibliothèque seront de préférence prises en charge par des personnels auxiliaires administratifs et techniques, afin de permettre au bibliothécaire scolaire d'avoir le temps nécessaire pour sa mission d'enseignement, pour la direction de la bibliothèque et la gestion de son équipe, ainsi que pour le travail en collaboration.

3.3 Définition du métier de bibliothécaire scolaire

Le bibliothécaire scolaire est responsable de l'espace d'apprentissage physique et numérique de l'école, dans lequel la lecture, le questionnement, la recherche, la pensée, l'imagination et la créativité sont au centre de l'enseignement et de l'apprentissage. Cette fonction est connue sous différentes expressions (par exemple bibliothécaire scolaire, bibliothécaire spécialiste des médias, enseignant-bibliothécaire, professeur documentaliste) mais l'expression de bibliothécaire scolaire (ou « school librarian ») est la plus utilisée. Les qualifications professionnelles de ces bibliothécaires scolaires varient selon les pays : il peut s'agir de bibliothécaires avec ou sans formation pédagogique, et des bibliothécaires formés dans d'autres spécialités du domaine de la bibliothéconomie.

La définition des bibliothèques scolaires varie dans le monde ; elles peuvent parfois être rattachées à une bibliothèque publique. Le type de personnel employé dans les bibliothèques scolaires change aussi en fonction du contexte local, qui dépend lui-même de la législation, du développement économique et de l'infrastructure éducative. Cependant plus de 50 années de recherche internationale, de travail collectif (voir par exemple Haycock, 1992, dans LRS (2015)

School Libraries Impact Studies www.lrs.org/data-tools/school-libraries/impact-studies) mettant en exergue le principe selon lequel le bibliothécaire scolaire doit avoir des qualifications reconnues en bibliothéconomie scolaire et en pédagogie, qui lui permettent de posséder l'expertise professionnelle nécessaire à ses missions d'enseignement, de développement de l'apprentissage de la langue et de promotion de la lecture, de gestion d'équipe, de travail collaboratif avec les enseignants et d'implication au sein de la communauté éducative.

Exemple

En France, les *professeurs documentalistes* qui travaillent dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées) sont recrutés et formés au même niveau que les enseignants de discipline dont ils partagent le statut.

Exemple

Dans le Tyrol du sud, en Italie, le personnel des bibliothèques scolaires est recruté par la Province de Bozen pour travailler dans les écoles, du jardin d'enfants à la fin du lycée (K-13) selon leurs qualifications et leur formation en bibliothéconomie (Province de Bozen Loi n. 17/1990 ; Province de Bozen Accord collectif de branche, 4 Mars 2006). Les assistants-bibliothécaires doivent avoir achevé leur cursus dans le second degré (K-13) et suivi une formation en bibliothéconomie (au moins une année de théorie et de pratique). Les bibliothécaires scolaires qualifiés doivent avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (au moins niveau licence). Voir : Berufsbilder "BibliothekarIn" und "DiplombibliothekarIn" (Bibliothécaires et profils de postes pour bibliothécaires qualifiés en ce domaine, sur www.provinz.bz.it/kulturabteilung/bibliotheken/1459.asp)

Exemple

Au Portugal, depuis 2009, le *professor bibliotecário* est un enseignant qui s'est spécialisé en bibliothéconomie. Voir "Formação" (Formation) sur: www.rbe.mec.pt/np4/programa.html

3.4 Compétences requises pour mener le projet de la bibliothèque scolaire

Les qualifications d'un bibliothécaire scolaire incluent :

- L'enseignement et l'apprentissage, la connaissance des programmes, la conception et la mise en œuvre de séances pédagogiques ;
- le développement d'un projet documentaire : planification, conception et développement, mise en œuvre, évaluation et axes d'amélioration ;
- la constitution des collections, l'archivage, l'organisation et la mise à disposition des ressources ;
- les habitudes et compétences informationnelles : littératie, culture informationnelle, littératie numérique ;
- le goût pour la lecture ;
- les connaissances en littérature de jeunesse et pour les jeunes adultes ;
- la connaissance des difficultés qui peuvent être associées à la lecture ;
- les compétences pour communiquer et travailler en équipe ;
- les compétences associées au numérique et aux médias ;
- l'éthique et le sens civique ;
- le sens du service public, la responsabilité vis-à-vis du public et de la société ;
- l'implication dans l'apprentissage tout au long de la vie par un engagement à suivre des formations continues ;
- les connaissances dans le domaine de la bibliothéconomie scolaire, son histoire et ses valeurs.

Les bibliothécaires scolaires peuvent développer leurs compétences et aptitudes professionnelles de différentes façons : en général *via* un diplôme ou un programme universitaire ou encore une

formation continue complétant une qualification initiale en enseignement ou en bibliothéconomie.

La formation des bibliothécaires scolaires a pour but l'actualisation des compétences pédagogiques et bibliothéconomiques.

Dans les pays où il existe des programmes de formation spécifiques pour les bibliothécaires scolaires, le cursus devrait inclure, outre les compétences de base en bibliothéconomie, une bonne connaissance de l'enseignement (processus d'apprentissage, programmes, pédagogie), une bonne connaissance des technologies numériques et des médias sociaux, des adolescents, de la culture et des différentes littératies. Considérés dans leur ensemble, ces domaines d'étude devraient converger vers une compréhension globale et approfondie de la culture informationnelle dans une perspective créative de réflexion et de résolution de problèmes. La formation du bibliothécaire scolaire devrait également mettre l'accent sur son rôle, non seulement comme membre de l'équipe de la bibliothèque, mais aussi comme professionnel susceptible d'amener des changements ou de fédérer autour de projets.

Exemple

En France, *Le Référentiel de compétences des enseignants* propose une liste des compétences des métiers du professorat que tout enseignant doit maîtriser, y compris au professeur documentaliste. Cette liste comprend des compétences spécifiques en bibliothéconomie et en sciences de l'information et de la communication (SIC). Les compétences en littératie informationnelle doivent être reconnues comme essentielles par tout membre de la communauté éducative. Cette base commune est un prérequis à toute collaboration pédagogique efficace.

3.5 Les axes de mission d'un bibliothécaire scolaire professionnel

Les axes de mission principaux d'un bibliothécaire scolaire qualifié sont l'enseignement, la gestion d'une équipe, l'encadrement, le travail en équipe et l'implication au sein de la communauté éducative. Chacun de ces axes de mission est explicité ci-après.

3.5.1 L'enseignement

Le rôle pédagogique d'un bibliothécaire scolaire qualifié comprend une grande diversité de situations d'enseignement avec des élèves seuls, en petits groupes, en classe entière. Il inclut également l'évolution professionnelle des collègues enseignants, de manière formelle et informelle. Les activités pédagogiques principales du bibliothécaire scolaire, détaillées au Chapitre 5, incluent :

- L'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture ;
- l'éducation à l'information (compétences et savoir-faire informationnels, maîtrise de l'information, littératie médiatique, translittératie) ;
- l'apprentissage basé sur la démarche d'investigation (apprentissage par résolution de problèmes, développement de l'esprit critique) ;
- l'intégration des outils technologiques dans l'enseignement ;
- l'évolution professionnelle des enseignants.

Exemple

Plusieurs cadres pédagogiques ont été produits et des guides mis à disposition des enseignants : en France les *Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information (Pacifi)* ; en Belgique *Les compétences en éducation aux médias : un enjeu éducatif majeur* ; et par l'UNESCO une *Éducation aux médias et à l'information : programme de formation pour les enseignants*.

3.5.2 La gestion

La fonction gestionnaire d'un bibliothécaire scolaire professionnel consiste à organiser le système documentaire et les activités afférentes pour une utilisation optimale de la bibliothèque. Cette gestion inclut les équipements (physiques et digitaux), les ressources matérielles (physiques et numériques) et les programmes et services pédagogiques (physiques et numériques). La gestion des ressources humaines peut faire partie de ses attributions : recruter, sélectionner, former, superviser et évaluer le personnel de la bibliothèque.

3.5.3 L'encadrement et la collaboration

Le rôle principal d'un bibliothécaire scolaire est de contribuer à la mission et aux objectifs de l'école. En collaboration avec les personnels de direction et les enseignants, il développe et organise les services et projets de la bibliothèque en se basant sur les programmes afin d'accompagner l'enseignement et les apprentissages pour tous. Le bibliothécaire scolaire possède les connaissances et compétences relatives à la mise à disposition d'information et à l'utilisation des ressources. Il les met au service des activités d'enseignement et d'apprentissage telles que des projets et travaux de recherche, des activités de résolution de problèmes, apprentissages fondamentaux, l'incitation à la lecture et des activités culturelles. Seul ou en collaboration avec d'autres professionnels dans l'école, le bibliothécaire scolaire peut prendre part à l'intégration des outils technologiques et apporter sa contribution à l'évolution professionnelle des enseignants et des personnels de direction.

Le travail en équipe fait partie intégrante des tâches du bibliothécaire scolaire : il travaille avec les personnels de direction pour que la contribution de la bibliothèque aux missions et objectifs de l'école soit bien comprise et soutenue par tous. Il devra rendre compte directement au chef d'établissement, ou le cas échéant à son adjoint, et participer si nécessaire aux instances décisionnelles de l'établissement et autres réunions d'équipes. Au sein de la communauté éducative, le bibliothécaire scolaire devra travailler à faciliter la continuité et la cohérence au niveau de l'école à travers des activités telles que les projets de recherches transdisciplinaires, et les modules pédagogiques interdisciplinaires. Le bibliothécaire scolaire devra collaborer avec ses pairs d'autres établissements scolaires pour développer et compléter sa formation professionnelle.

Exemple

Dans le Nord du Texas, aux États-Unis, les responsables de réseaux de bibliothèques scolaires se réunissent chaque mois pour échanger des idées et présenter des nouvelles approches de projets et de service.

Exemple

Au Royaume-Uni, il existe des groupes régionaux bien établis de bibliothécaires scolaires, qui se réunissent chaque trimestre pour de la formation et des opportunités de réseautage.

3.5.4 L'implication au sein de la communauté

L'implication au sein de la communauté éducative englobe le développement de projets, la constitution des collections et les efforts de sensibilisation qui permettent de respecter dans nos bibliothèques les diversités culturelles, linguistiques, ethniques, et des publics à besoins particuliers. Les bibliothèques scolaires devraient reconnaître l'importance des familles dans l'éducation de leurs enfants et la valeur de la transmission intergénérationnelle des connaissances.

Les enfants sont élevés par leur famille, au sein de leur communauté d'appartenance. Il faut donc une approche globale qui permette de recruter dans les bibliothèques scolaires des

personnes présentant des profils sociaux diversifiés, pour participer et contribuer aux instances décisionnelles, et pour soutenir l'accès équitable à l'information, aux idées, et aux œuvres créatives, dans une optique de bien-être social, éducatif, culturel, démocratique et économique. Une des valeurs centrales de nombreuses communautés est la transmission intergénérationnelle du patrimoine et de la connaissance. Une transmission de connaissances qui soit efficace et signifiante auprès des enfants de ces communautés, peut être organisée de manière sensiblement différente de la culture dominante présente au sein de l'école. Pour tous les enfants, « l'identité » et le « sentiment d'appartenance » sont des composantes essentielles de la littératie et de la réussite dans les apprentissages.

Un bibliothécaire scolaire doit également, dans la mesure du possible, se mettre en relation avec d'autres groupes de bibliothèques au sein d'une communauté élargie, en incluant les bibliothèques publiques et les associations de bibliothèques. Pour améliorer les services en direction des enfants et des adolescents dans une communauté donnée, les bibliothèques scolaires et publiques veilleront à coopérer. Un accord écrit de coopération inclura les clauses communes de coopération, la définition et les spécifications de l'étendue de cette coopération, le détail des implications économiques et le partage des coûts ainsi que la durée planifiée de cette coopération. A titre d'exemples, l'étendue de la coopération peut comprendre une formation commune du personnel, une coopération en matière de développement des collections et des projets, la coordination des services électroniques et des réseaux, des visites scolaires à la bibliothèque publique, la promotion conjointe de l'apprentissage de la langue, et la publicité commune des services de bibliothèques en direction des enfants et des adolescents.

Exemple

A Oslo, en Norvège, l'administration éducative et la bibliothèque municipale ont passé un accord de coopération et se rencontrent régulièrement pour discuter de thèmes concernant les 120 bibliothèques scolaires de la ville. Le service des publics scolaires de la bibliothèque municipale est doté en personnel qui conseille et prête du matériel supplémentaire aux écoles. Les conseils donnés portent sur la lecture et la littératie, le développement des collections, et l'organisation de l'espace de la bibliothèque scolaire. Tous les bibliothécaires scolaires et les enseignants peuvent solliciter l'aide de ce service par courrier électronique ou téléphone. Le matériel que l'école ne peut se permettre d'acheter ou qu'elle utilise peu fréquemment, peut être acheminé dans la bibliothèque scolaire ou directement dans la classe.

3.5.5 Faire la promotion des projets et des services de la bibliothèque

Faire la promotion des projets et des services de la bibliothèque intègre la communication de l'offre existante et son adéquation aux besoins et aux préférences des usagers. Les projets, services et équipements mis en avant par la bibliothèque scolaire doivent faire l'objet d'une intense promotion de sorte que les publics cibles soient conscients du rôle de la bibliothèque comme partenaire dans l'apprentissage et promoteur de projets au sein du centre de ressources. Les publics cibles de cette action promotionnelle sont le chef d'établissement et les autres membres de l'équipe de direction, les coordonnateurs de disciplines, les enseignants, les élèves et les parents. Il est important d'adapter la communication au type d'école et aux différents publics cibles.

Une bibliothèque scolaire devra présenter un plan de promotion rédigé, élaboré en coopération avec l'administration de l'école et les équipes enseignantes. Ce plan devra comprendre les éléments suivants : les objectifs, un plan d'action qui indique comment les atteindre, et les méthodes d'évaluation qui permettront d'affirmer la réussite du plan d'action.

3.6 Les rôles et compétences du personnel auxiliaire de la bibliothèque scolaire

Le personnel auxiliaire d'une bibliothèque scolaire (c'est-à-dire les assistants-bibliothécaires, les techniciens de bibliothèques) travaillent sous l'autorité du bibliothécaire et l'assistent dans son travail par leur participation à des tâches administratives et techniques. Ce personnel auxiliaire aura reçu la formation initiale et continue requise pour exécuter les tâches quotidiennes indispensables dans une bibliothèque scolaire telles que le rangement des rayons, les prêts, les retours, le traitement documentaire, ainsi que la fourniture des services techniques relatifs à la circulation en ligne de documents, et de services de catalogage fournissant également un accès aux ressources numériques.

3.7 Rôles et compétences d'un bénévole dans une bibliothèque scolaire

Les bénévoles ne doivent pas travailler en remplacement du personnel rémunéré, mais peuvent constituer un personnel d'appoint dont le rôle doit être défini par des accords qui donnent un cadre formel à leur implication dans les activités de la bibliothèque scolaire, sous la supervision du bibliothécaire scolaire. Des étudiants peuvent également travailler sous ce statut, avec des tâches bien définies et en étant bien encadrés. Les étudiants se portant volontaires devraient être des étudiants de 3^{ème} année au minimum, sélectionnés *via* une procédure de recrutement formalisée, et formés pour pouvoir exécuter des tâches telles qu'aider à la mise en valeur et à l'animation du fonds, remettre en rayon les documents, lire avec de jeunes enfants, et recommander des ouvrages aux élèves.

Exemple

Dans le Michigan, aux États-Unis, l'équipe de la bibliothèque d'une école élémentaire contribue aux tâches de fond qui permettent à la bibliothèque de fonctionner de façon fluide. Une fois par semaine, ces étudiants mettent en rayon des documents, récupèrent des livres dans des salles de classes, et aident parfois à étiqueter et mettre les codes-barres sur les nouveaux documents.

Exemple

A Rome, en Italie, des lycéens, issus d'un programme de l'enseignement adapté, aident au bon fonctionnement de la bibliothèque, ce qui permet d'en améliorer la gestion et profite à leur développement personnel. Les lycéens ont également prêté main forte pendant la rénovation du centre : ceci leur a permis d'améliorer et stimuler leurs capacités de coordination et d'élargir leurs intérêts, en augmentant leur estime de soi.

Exemple

En Hongrie, depuis 2012, les lycéens doivent effectuer un travail volontaire au bénéfice des collectivités locales. Ce volontariat peut aussi être réalisé dans des bibliothèques scolaires publiques.

3.8 Normes éthiques

Toute personne travaillant à la bibliothèque scolaire, y compris les bénévoles, se doit de respecter des normes éthiques dans ses rapports aux autres et avec tous les membres de la communauté scolaire. Chacun doit veiller à faire passer les droits des usagers avant son propre confort, et éviter de se laisser influencer par sa propre personnalité et ses préjugés en dispensant les services de la bibliothèque. Tous, enfants, adolescents et adultes seront traités sur des bases égalitaires quelque soient leurs capacités et leurs connaissances : leur droit à la vie privée et leur droit au savoir doivent être respectés.

Toute personne qui travaille dans la bibliothèque scolaire, y compris les bénévoles, doit veiller à incarner les valeurs centrales de la bibliothéconomie : accueil, sens du service, liberté intellectuelle, rationalisme, littératie et apprentissage; égalité d'accès à l'information et aux

connaissances, droit à la vie privée et démocratie. Les valeurs primordiales d'égalité d'accès aux connaissances établies, à l'information et à la liberté intellectuelle sont inscrites dans l'article 19 de la « *Déclaration universelle des droits de l'homme* » et dans les valeurs de l'IFLA (www.ifla.org/about/more).

Ressources utiles

Association des bibliothécaires américains [ALA]. (2010). *ALA/AASL Standards for initial preparation of school librarians*. Disponible sur : http://www.ala.org/aasl/sites/ala.org.aasl/files/content/aasleducation/schoollibrary/2010_standards_and_items_with_statements_of_scope.pdf

CLEMI: Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. (2013). *Proposition pour un référentiel enseignant en éducation aux médias*. Disponible sur : www.clemi.org/fichier/plug_download/29480/download_fichier_fr_referentiel_clemi_version2.pdf

Conseil supérieur de l'éducation aux médias. (2013). *Les compétences en éducation aux médias: Un enjeu éducatif majeur*. Belgique : CSEM.

Gorman, M. (2000). *Our enduring values: Librarianship in the 21st century*. Chicago: American Library Association.

International Federation of Library Associations (IFLA). (2012). *Professional Codes of Ethics for Librarians*. Disponible sur : www.ifla.org/faife/professional-codes-of-ethics-for-librarians

International Federation of Library Associations (IFLA). (2015). *Indigenous Matters Special Interest Group*. Disponible sur : www.ifla.org/indigenous-matters

International Federation of Library Associations (IFLA). (2015). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Queer/Questioning Users Special Interest Group*. Disponible sur : www.ifla.org/lgbtq

International Federation of Library Associations (IFLA). (2015). *IFLA/UNESCO Manifeste pour les bibliothèques multiculturelles*. Disponible sur : <https://www.ifla.org/node/8976>

Markless, S. (Ed.). (2009). *The innovative school librarian: Thinking outside the box*. Londres : Facet Publishing. [Voir les chapitres 1&2, pp. 1-46].

Ministère de l'éducation nationale. (2013). Référentiel de compétences des enseignants . *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n°30, 25/07/2013.

National Forum on Information Literacy. (2014). *Policy statement on the importance of certified school librarians*. Disponible sur : <http://infolit.org/nfil-policy-statement-school-librarians>

Simpson, C. (2003). *Ethics in school librarianship: A reader*. Worthington, OH: Linworth.

Wilson, C., Grizzle, A., Tuazon, R., Akyempong, K., & Cheung, C.K. (2012). *Education aux médias et à l'information: programme de formation pour les enseignants*. Paris: UNESCO.

Chapitre 4

Ressources physiques et numériques d'une bibliothèque scolaire

« Le personnel de la bibliothèque aide à utiliser les livres et les autres sources d'information, des œuvres de fiction aux ouvrages documentaires, de l'imprimé à l'électronique, aussi bien sur place qu'à distance. Ces éléments d'information complètent et enrichissent les manuels et les auxiliaires et méthodes pédagogiques . » Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

4.1 Introduction

Les ressources physiques et numériques d'une bibliothèque scolaire comprennent les équipements et installations, le matériel et les collections de ressources pour les enseignements et apprentissages. De plus en plus, grâce à la technologie, la bibliothèque scolaire s'étend à l'école entière et à toute la communauté éducative : l'accès aux ressources de la bibliothèque scolaire, et autres ressources, est possible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dépassant le cadre de la journée ou du calendrier scolaires. Les installations ou infrastructures, le matériel et les collections d'une bibliothèque scolaire doivent évoluer afin de correspondre aux changements relatifs aux besoins dans les enseignements et apprentissages des étudiants et des enseignants.

4.2 Conception et construction

Il est primordial de prendre en compte les fonctions et usages d'une bibliothèque scolaire lorsqu'on planifie la construction d'une nouvelle école ou la rénovation d'une école existante. La fonction pédagogique d'une bibliothèque scolaire devrait apparaître clairement à travers ses infrastructures. Aujourd'hui, de nombreuses bibliothèques scolaires sont désignées comme des espaces communs d'apprentissages, en réponse à l'engagement des usagers dans la « culture participative », qui fait d'eux, non plus seulement des consommateurs d'information, mais également des producteurs d'information. Les bibliothèques, en tant que centres d'apprentissage, offrent à la fois les infrastructures et le matériel nécessaires à la création de produits informationnels, et des espaces de travail traditionnels pour apprendre et étudier.

4.2.1 Les espaces

Il n'existe pas de normes internationales concernant la taille et l'agencement-type des bibliothèques scolaires, mais il est utile d'avoir des critères sur lesquels se baser pour des estimations de planification. De manière générale, les bibliothèques sont en train de passer d'un modèle centré sur les ressources à un modèle centré sur les apprenants : les bibliothèques scolaires et universitaires sont souvent désignées comme des espaces communs d'apprentissages. Lorsqu'on prévoit la conception d'une bibliothèque scolaire, il faut prendre en compte les considérations suivantes :

- un emplacement central, au rez-de-chaussée si possible ;
- l'accessibilité et la proximité des lieux d'enseignement ;
- un environnement calme, avec au moins quelques espaces de la bibliothèque sans aucun bruit extérieur ;
- une lumière appropriée et suffisante, naturelle et/ou artificielle ;
- une température ambiante appropriée, par exemple avec de l'air conditionné, du chauffage, pour assurer de bonnes conditions de travail tout au long de l'année ainsi que la préservation des collections ;
- une conception appropriée aux usagers de la bibliothèque ayant des besoins particuliers ;
- une taille adéquate qui prévoit de la place pour les collections de livres, fictions,

documentaires, reliés ou au format poche, pour les journaux et magazines, les ressources non imprimées et leur stockage, pour les espaces de travail, les espaces de lecture, les pôles informatiques, les espaces d'exposition, et les espaces de travail pour le personnel de la bibliothèque ;

- une flexibilité des installations permettant une diversité des activités et la prise en compte des évolutions futures des programmes d'enseignement et des nouvelles technologies.

4.2.2 L'organisation de l'espace

Il faut prévoir les espaces fonctionnels suivants :

- un espace de travail et de recherche, avec un bureau d'information, les catalogues, des stations d'accès à Internet, des tables réservées au travail et à la recherche, les ouvrages de référence et les collections de base.
- un espace de lecture pour les livres et les périodiques propres à encourager l'apprentissage de la lecture, l'apprentissage tout au long de la vie et le goût de la lecture ;
- un espace d'enseignement, avec des places assises prévues pour des apprentissages formalisés pour de petits groupes, de grands groupes ou une classe entière, avec des équipements informatiques appropriés pour l'enseignement et un espace de présentation (on recommande souvent de prévoir des places assises pour 10 % de l'effectif total des élèves ou étudiants) ;
- un espace pour la production médiatique et les projets de groupe, pour des personnes travaillant individuellement, en groupe ou en classe entière (souvent appelé « labos » ou « *makerspaces* ») ;
- un espace administratif, pour le comptoir de prêt, avec un bureau, pour le traitement des documents de la bibliothèque, avec un espace de stockage pour l'équipement, les fournitures et le matériel.

4.2.3 L'accès physique et numérique

L'accès physique et l'accès numérique doivent être optimisés. Avec les nouvelles technologies, il est possible d'avoir un accès numérique aux ressources informationnelles de la bibliothèque au sein de l'école mais aussi à l'extérieur, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Lorsque les moyens en personnel sont limités, il convient de prévoir des systèmes de supervision avec d'autres personnes pour gérer cet accès à la bibliothèque, y compris le recours à des étudiants et des adultes volontaires, formés à cet effet.

4.3 Le développement et la gestion des collections

Les bibliothèques scolaires doivent offrir l'accès à un large choix de ressources physiques et numériques correspondant aux besoins des usagers et reflétant leur âge, leur langue et leur origine. Les collections doivent être renouvelées de manière régulière pour assurer aux usagers un accès à des documents récents et pertinents. La politique de gestion des collections définit les objectifs, l'étendue et les contenus de la collection ainsi que l'accès aux ressources externes. Elle permet d'assurer une grande variété de ressources de qualité. De plus en plus, une part considérable des ressources de la bibliothèque est constituée de ressources numériques comme les livres électroniques (ouvrages de référence, de fiction, documentaires), les bases de données en ligne, les journaux et magazines en ligne, les jeux vidéos et les supports d'apprentissage multimédia.

Outre les collections prévues pour les besoins des étudiants, une bibliothèque scolaire doit proposer une collection de ressources professionnelles, à la fois pour le personnel de la bibliothèque et pour les enseignants (c'est-à-dire des documents sur l'éducation, les matières enseignées, les nouvelles méthodes pédagogiques), ainsi qu'une collection de ressources à l'attention des parents et des tuteurs.

Exemple

À Rome, en Italie, la bibliothèque d'une école primaire a développé un « rayon des parents » où sont disponibles des ressources sur la psychologie de l'enfant, l'éducation, et des sujets spécifiques comme les peurs enfantines et l'estime de soi.

4.3.1 Politiques et procédures de gestion des collections

Un bibliothécaire scolaire travaille avec le personnel administratif et les enseignants afin de concevoir une politique de gestion des collections. Une telle politique doit prendre appui sur les programmes scolaires ainsi que sur les besoins et intérêts particuliers de la communauté scolaire, et doit refléter la diversité de la société en dehors de l'école.

Voici les éléments qui devraient être inclus dans la politique de gestion des collections :

- les missions d'une bibliothèque scolaire, en adéquation avec le *Manifeste de l'IFLA/UNESCO de la Bibliothèque scolaire* ;
- les déclarations sur la liberté intellectuelle et le droit à l'information ;
- les buts de la politique de gestion des collections et sa relation avec les programmes scolaires et la diversité nationale, ethnique, culturelle ou linguistique de ses usagers ;
- les objectifs à courts et longs termes de la mise à disposition des ressources ;
- les responsabilités relatives aux décisions de gestion de collections.

Ce projet doit préciser que la constitution d'une collection est une entreprise collaborative et que les enseignants, en tant qu'experts, ayant une connaissance précieuse des besoins de leurs élèves, ont un rôle important à jouer pour aider à la constitution des collections de la bibliothèque. Ce projet doit déterminer la méthode à suivre pour le questionnement relatif à des acquisitions sensibles en accord avec les principes de liberté intellectuelle et de droit de savoir des enfants. Ce projet doit aussi définir la responsabilité des bibliothécaires scolaires quand ils résistent aux tentatives de censure de documents, peu importe l'origine des appels à limiter des ressources ou l'accès à des ressources.

Les procédures pour constituer et gérer les collections d'une bibliothèque scolaire doivent être clairement présentées dans un document séparé ou en annexe du document présentant la politique de gestion des collections. Ce manuel doit guider la sélection et l'acquisition de ressources et fournir des normes pour le traitement et l'organisation des ressources (catalogage, classification, mise en rayon) ainsi que pour l'entretien, la réparation et la mise au pilon ou le désherbage des ressources. Ce manuel doit inclure des conseils sur la manière d'obtenir des ressources créées à la fois localement et à l'étranger et qui reflètent la diversité nationale, ethnique, culturelle ou linguistique des membres de la communauté scolaire. Ce manuel doit aussi donner des recommandations claires concernant le questionnement relatif à des documents controversés.

Exemple

En France, le professeur documentaliste, en concertation avec les membres de la communauté scolaire, conçoit un projet d'acquisition en lien avec les orientations des programmes et activités pédagogiques, comme cela est expliqué succinctement dans les indicatifs « 10 commandements d'une politique d'acquisition ».

www.cndp.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/fonds-documentaire-acquisition-traitement/les-10-commandements-dune-politique-dacquisition.html

4.3.2 Questions relatives aux ressources numériques

La bibliothèque scolaire joue un rôle important en tant que point d'accès fondamental à l'information dans notre société. Elle doit fournir l'accès à des ressources informationnelles numériques qui concernent les programmes scolaires ainsi que les intérêts et la culture des usagers. L'émergence de la culture participative *via* les réseaux sociaux a contribué à étendre le rôle de l'usager de la bibliothèque, de consommateur d'information à producteur d'information.

En conséquence, les bibliothécaires scolaires doivent réfléchir à proposer des « *makerspaces* » (ou « espaces de création ») avec les ordinateurs et autres matériels de production nécessaires pour les activités pratiques d'apprentissage, incluant la production d'informations (par exemple sous forme de vidéos, de blogs, de podcasts, de projets 3D, d'affiches, d'infographies).

Avec la disponibilité croissante des ressources numériques et de l'accès à Internet, le système de catalogage d'une bibliothèque scolaire doit être adapté pour le classement et le catalogage des ressources selon les normes bibliographiques internationales ou nationales afin de faciliter l'intégration de la bibliothèque scolaire dans des réseaux plus larges. Dans de nombreux endroits dans le monde, les bibliothèques scolaires bénéficient du fait qu'elles sont reliées entre elles au sein d'une communauté locale ou régionale à travers un système de catalogage collectif ou partagé. De telles collaborations peuvent augmenter l'efficacité et la qualité de la sélection, du catalogage et du traitement des ressources, en rendant plus facile l'association de ressources pour un usage optimal. Dans d'autres endroits, les bibliothèques scolaires bénéficient d'aides privées ou publiques qui facilitent le partage de ressources issues de bases de données commerciales coûteuses et de documents de référence en ligne.

Exemple

Dans l'Alberta, au Canada, le Ministère de l'éducation finance entièrement la mise à disposition de ressources informationnelles en ligne de qualité, en anglais et en français, pour tous les étudiants et enseignants de la province, *via* le Centre de référence en ligne (*Online Reference Centre*).

www.learnalberta.ca/OnlineReferenceCentre.aspx

Exemple

En France, la plateforme de ressources numériques *Correlyce* permet aux élèves un accès et un usage aisé à plus de 300 ressources éditoriales et indexées.

www.correlyce.fr

Les critères pour gérer des collections numériques sont semblables aux critères utiles pour la gestion de collections imprimées. Il faut cependant prendre en considération certains éléments spécifiques :

- Sur l'accès : sera-t-il amélioré ou diminué par le choix d'un objet numérique plutôt qu'imprimé ?
- Sur des questions financières et techniques : le coût de l'objet numérique sera-t-il plus élevé sur le long terme à cause des frais de licence continus ou des coûts dus aux changements vers de nouveaux formats ?
- Sur des questions légales et des problèmes de licence : les lois sur le droit d'auteur, le copyright ou les conditions de licence pour les documents numériques limiteront-elles le nombre d'utilisateurs, l'accès extérieur, ou la confidentialité de l'utilisateur ?
- Sur la sécurité : comment l'accès aux ressources sera-t-il protégé ?

4.3.3 Les normes des collections

Aujourd'hui, alors qu'une bibliothèque scolaire comprend de nombreuses ressources numériques disponibles dans l'établissement ou *via* des bases de données commerciales externes et des documents de référence sous licence, les normes pour les collections d'une bibliothèque scolaire conventionnelle sont difficilement applicables. Que l'on ait accès ou non à des normes nationales ou locales pour le fonds documentaire, les décisions concernant le développement des collections devraient prendre appui sur les besoins des programmes et les approches pédagogiques.

Il faut une collection équilibrée de documents actuels et pertinents afin d'assurer l'accès aux ressources à des usagers différents, que ce soit par leur âge, leurs compétences, leur modes d'apprentissage, et leur milieu socioculturel. Le fonds documentaire doit être un support pour les

programmes scolaires *via* les ressources informationnelles qu'il propose, imprimées ou numériques. De plus, une bibliothèque scolaire doit acquérir des documents à des fins de loisirs, comme des romans populaires ou graphiques, de la musique, des jeux vidéo, des films, des magazines, des bandes dessinées et des affiches. Ces ressources doivent être sélectionnées en collaboration avec les élèves afin de s'assurer que les documents reflètent leurs intérêts et leur culture.

Exemple

Le Département de l'éducation de Caroline du Sud, aux États-Unis, a publié en 2012 des normes concernant la constitution de collections. Selon le nombre de volumes par élève, une collection est considérée « en danger » (11 volumes), « basique » (13), ou « exemplaire » (15). Le pourcentage de fictions et documentaires dans une collection doit varier en fonction de la diversité des niveaux de classe et des besoins ou projets spécifiques en lecture ou écriture.

4.3.4 Le partage de ressources

Les bibliothèques scolaires doivent améliorer l'accès aux documents pour leurs usagers par la possibilité de prêts entre bibliothèques et le partage de ressources. Cependant, comme ce n'est pas la fonction traditionnelle de nombreuses bibliothèques scolaires, il est rare de trouver des systèmes bien établis qui le permettent. Les prêts entre bibliothèques et le partage de ressources sont plus faciles à mettre en place là où les bibliothèques scolaires sont reliées entre elles par un catalogue collectif ou par un accès partagé à des bases de données en ligne et des documents de référence numériques.

Exemple

À Vicence, en Italie, les bibliothèques de 26 lycées, 15 écoles primaires et deux bibliothèques privées (une fondation et une entreprise) ont formé un réseau au sein duquel les ressources et le logiciel de la bibliothèque sont partagés et il existe un service de prêt entre bibliothèques.

www.rbsvicenza.org/index.php?screen=news&loc=S&osc=news&orderby=Autore

Exemple

Au Portugal, des bibliothèques scolaires et publiques ont un réseau et partagent le même système de catalogage automatisé. www.rbe.mec.pt/np4/home

Exemple

Aux Pays-Bas et en Flandres, la bibliothèque est au cœur de la « Brede School » [Regroupement d'Écoles communautaires]. La bibliothèque scolaire est un centre de connaissance complet et ouvert à tous, qui est aussi un carrefour pour un large éventail de services éducatifs communautaires (par exemple l'école maternelle et primaire, le gymnase).

www.bredeschool.nl/home.html

Ressources utiles

Bon, I., Cranfield, A., & Latimer, K. (Eds.). (2011). *Designing library space for children*. Berlin/Munich: De Gruyter Saur. (IFLA Publications; Nr 154.)

Dewe, M. (2007). *Ideas and designs: Creating the environment for the primary school library*. Swindon, UK: School Library Association [UK].

Dubber, G., & Lemaire, K. (2007). *Visionary spaces: Designing and planning a secondary school library*. Swindon, UK: School Library Association [UK].

Durpaire, J-L. (2004). *Politique d'acquisition in Les politiques documentaires des Etablissements scolaires* (pp. 34-36). Paris: Inspection Generale de l'Education Nationale.

La Marca, S. (Ed). (2007). *Rethink! Ideas for inspiring school library design*. Carlton, Victoria, Australia: School Library Association of Victoria.

Landelijk Steunpunt Brede Scholen. (2013). *Verschijningsvormen Brede Scholen 2013*. Exemples d'Ecoles Communautaires 2013] (2nd ed.). Den Haag, Netherland: bredeschool.nl. Disponible sur : www.bredeschool.nl/fileadmin/PDF/2013/2013-05-28_13_170_LSBS_gew_herdruk_brochure_Verschijningvormen_4.pdf

Latimer, K., & Niegaard, H. (2007). *IFLA library building guidelines: Developments and reflections*. Munich: K.G. Saur.

Loertscher, D., Koechlin, C., Zwann, S., & Rosenfield, E. (2011). *The new learning commons: Where the learners win!* (2nd ed.) Clearfield, UT: Learning Commons Press.

Marquardt, L. (2013). La biblioteca scolastica, ambiente e bene comune per l'apprendimento [bibliothèques scolaires, environnements et biens communs pour l'apprentissage]. In M. Vivarelli (Ed.). *Lo spazio della biblioteca ...* [L'espace de la bibliothèque...]. Milano: Editrice Bibliografica. [Voir chap. 4.6, pp. 299-334, et étude de cas pp. 400-401.]

Molina, J. & Ducournau, J. (2006). Les 10 commandements d'une politique d'acquisition. Disponible sur :- www.cndp.fr/savoirscdi/metier.html

OSLA (Ontario School Library Association). (2010). *Together for learning: School libraries and the emergence of the learning commons. A vision for the 21st Century*. Toronto, Canada: OSLA, 2010. Disponible sur : www.accessola.com/data/6/rec_docs/677_olatogetherforlearning.pdf

Pavey, S. (2014). *Mobile technology and the school library*. Swindon, UK: School Library Association [UK]

Preddy, L. B. (2013). *School library makerspaces: Grades 6-12*. Westport, CT: Libraries Unlimited.

South Carolina Department of Education. (2012). *South Carolina standards for school library resource collections*. Columbia: SCDE. Disponible sur : http://ed.sc.gov/agency/programsservices/36/documents/Standards_School_Library_Resource_Collections.pdf

Chapitre 5

Projets et activités d'une bibliothèque scolaire

« *La bibliothèque scolaire fait partie intégrante du processus éducatif* » Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

5.1. Introduction

Pour réussir pleinement sa mission éducative, la bibliothèque scolaire doit impliquer activement la communauté éducative dans des projets aboutis d'activités pédagogiques et de services. Les projets et activités proposés dans la bibliothèque scolaire varient à travers le monde parce qu'ils doivent être en conformité avec les objectifs de l'école et de la communauté au sens large. (Voir Section 3.5.4 L'implication au sein de la communauté)

La terminologie utilisée pour décrire les projets et les activités d'une bibliothèque scolaire varie également dans le monde. Par exemple, la formation de lecteurs motivés et performants est désignée de diverses manières : « promotion de la lecture », « lecture variée », « lecture libre et volontaire », « lecture loisir ou détente », « lecture plaisir ». Cependant, quelle que soit sa dénomination, le fait de former des lecteurs experts et motivés pour la lecture est un des aspects importants des projets et activités des bibliothèques scolaires dans le monde entier.

Exemple :

En Namibie, le *Readathon* annuel promeut la culture de la lecture en proposant aux enfants des histoires dans leur langue maternelle (la Namibie compte 13 langues écrites). Ce projet a conduit à la publication de livres pour enfants dans leur langue maternelle, disponibles dans les écoles et les bibliothèques.

Un autre champ terminologique contesté est celui qui est lié à l'usage de l'information. Ces activités autrefois appelées « enseignement bibliographique » (enseignement sur la façon d'utiliser les systèmes et les textes de la bibliothèque) et « éducation de l'utilisateur » (tout moyen utilisé pour aider les utilisateurs à comprendre la bibliothèque et ses services) sont maintenant plus souvent désignées sous les expressions de « littératie informationnelle » et de « recherche d'information ». Ce qui est considéré comme un enseignement spécifique à la bibliothèque dans l'usage de l'information a évolué au cours des années : une approche des sources durant les années 1960 et 1970, une approche exploratoire dans les années 1980, et une approche procédurale au début des années 1990 (*Kuhlthau, 2004*). L'approche procédurale met l'accent sur la réflexion autour de l'information et de ses usages dans une perspective de résolution de problèmes. Cela ne veut pas dire que l'on fait abstraction des connaissances issues des approches antérieures, telles que la connaissance des outils, des sources et des stratégies de recherche, mais que l'on met réellement l'accent sur le fait que ces connaissances se développent mieux *via* la recherche d'information dans le cadre d'apprentissages associés à la réflexion et à la résolution de problèmes.

5.2. Projets et activités

La bibliothèque scolaire est une composante essentielle des enseignements et des apprentissages à l'école ; elle contribue également aux objectifs de l'école en matière de sociabilité, avec l'engagement des élèves, la prise en compte de la diversité des profils d'apprenants, le développement des relations avec une communauté élargie. Les objectifs de la bibliothèque scolaire devraient être en conformité avec les objectifs de l'école tels que l'apprentissage de la lecture, l'apprentissage basé sur les programmes d'enseignement et la formation du citoyen. La contribution de la bibliothèque scolaire à la réalisation des objectifs de l'école est subordonnée

aux ressources et aux moyens humains qui lui sont alloués.

Exemple

En Hongrie, de nombreux élèves étudient en ville mais vivent dans des villages à proximité, ils font donc la navette entre l'école et leur domicile. Le nombre limité des transports publics amène de nombreux élèves à devoir attendre avant et après les cours. De nombreuses bibliothèques scolaires font face à cette situation par une extension des heures d'ouverture avant le début des cours et après la fin du temps scolaire. De ce fait, les élèves peuvent passer leur temps dans un espace culturel sûr et communautaire. C'est également l'occasion de développer des liens forts entre les enseignants bibliothécaires et les élèves.

Les activités et services doivent être conçus par un bibliothécaire scolaire qualifié, travaillant en étroite collaboration avec le chef d'établissement, avec les responsables des différents services et les autres spécialistes de l'apprentissage dans l'établissement, avec les enseignants de discipline, avec le personnel d'accompagnement et avec les élèves. Faute d'avoir accès à l'expertise d'un bibliothécaire scolaire qualifié, qui sélectionne les ressources éducatives appropriées et qui collabore avec les enseignants de discipline pour concevoir les enseignements basés sur ces ressources, il sera impossible d'atteindre les progrès de réussite des élèves dont il est question dans la littérature scientifique.

Le travail pédagogique du bibliothécaire scolaire doit se concentrer sur les activités fondamentales suivantes :

- l'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture ;
- la culture de l'information et des médias (par exemple : la littératie informationnelle, les compétences informationnelles, la maîtrise de l'information, la littératie médiatique, la translittératie, la littératie transmédiatique) ;
- les apprentissages basés sur la démarche d'investigation (par exemple l'apprentissage par résolution de problèmes, le développement de l'esprit critique) ;
- l'intégration des nouvelles technologies ;
- le développement professionnel des enseignants ;
- le goût pour la littérature et la culture.

Les travaux de recherche en lien avec les principales activités fournissent un cadre d'action pour la bibliothèque scolaire. Les objectifs des activités premières de la bibliothèque scolaire seront étroitement liés aux programmes et priorités de l'établissement scolaire et devront être le reflet de la progression des programmes d'un niveau à un autre.

5.3 L'apprentissage de la langue et la promotion de la lecture

La bibliothèque scolaire favorise l'apprentissage de la langue et met en valeur la lecture. Les recherches font la preuve d'un lien direct entre le niveau de lecture et les résultats scolaires, avec un accès à l'écrit comme facteur-clé dans le développement de lecteurs motivés et experts (Krashen, 2004). Les bibliothécaires scolaires doivent être pragmatiques et souples dans leur approche quand ils mettent du matériel de lecture à la disposition des usagers, en prenant en compte les préférences individuelles des lecteurs et en reconnaissant leur droit individuel à choisir ce qu'ils veulent lire. Les élèves auxquels on a donné la chance de choisir leurs propres lectures obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations sur le long terme. La sélection individuelle et autonome des lectures améliore le développement du vocabulaire, les performances aux évaluations de grammaire, les aptitudes pour la maîtrise du langage écrit et oral. Les élèves qui apprennent une seconde langue sont plus à l'aise et ont une meilleure compréhension quand ils ont accès à des livres de qualité dans leur seconde langue. Les lecteurs moins performants à qui l'on propose des supports de lecture différents comme des livres audios, améliorent leurs capacités de lecture et leur attitude face à l'écrit.

Les élèves qui présentent des handicaps de lecture ont besoin de supports de lecture différents et, dans certains cas, peuvent avoir besoin de dispositifs de lecture spéciaux. Le bibliothécaire scolaire doit être capable de travailler en collaboration avec les enseignants spécialisés qui accompagnent ces élèves pour satisfaire leurs besoins en matière de lecture. Le bibliothécaire scolaire doit également aider les enseignants dans leurs travaux de lecture en classe pour répondre aux préconisations locales et nationales (par exemple en fournissant des listes de titres de livres appropriés aux projets de lecture ou de livres en adéquation avec les normes de la langue du pays).

La bibliothèque scolaire doit offrir un environnement agréable et stimulant, avec un large éventail de documents imprimés et numériques, et proposer un grand choix d'activités allant de la lecture silencieuse à des discussions en groupe et des travaux créatifs. Le bibliothécaire scolaire doit garantir la politique de prêt la plus libre possible et éviter, autant que possible, les amendes et autres pénalités pour les retards d'emprunt et les documents perdus.

Les activités ayant pour but d'encourager la lecture et l'intérêt pour les médias comportent des aspects socio-culturels aussi bien que des apprentissages cognitifs. Il faut alors s'efforcer de garantir que les collections de la bibliothèque scolaire intègrent des documents écrits et produits à la fois localement et internationalement et qui reflètent les différentes identités nationales culturelles et ethniques des membres de la communauté scolaire. Le bibliothécaire scolaire doit prendre l'initiative de vérifier que les élèves peuvent lire, dans la classe aussi bien qu'à la bibliothèque, des textes qu'ils choisissent eux-mêmes, afin qu'ils puissent discuter de leurs lectures avec les autres. Il convient de faire la promotion de documents récents, de fiction ou non-fiction, à la fois auprès des enseignants et des élèves dans le cadre de clubs de lecture, de présentations de livres, d'informations sur la page web de la bibliothèque. Des événements spécifiques pour élever le niveau de langue et de lecture peuvent être organisés dans la bibliothèque, ou dans l'ensemble de l'établissement, comme des expositions, des visites d'auteurs, et des journées internationales autour de la langue. Les parents peuvent également participer à l'apprentissage de la langue chez leurs enfants en les faisant régulièrement lire à la maison et en organisant des séances de lecture à voix haute.

Exemple

En France, le Défi Babelio incite à la lecture et promeut la littérature de jeunesse par le biais d'un réseau social littéraire : www.babelio.com

Exemple

Au Royaume Uni, le Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP) Carnegie and Kate Greenaway Medals propose un schéma d'observation bien implanté dans le Royaume-Uni, qui propose des activités de lecture autour des livres nominés pour les prix littéraires chaque année : www.carnegiegreenaway.org.uk/shadowingsite/index.php

Exemple

En Italie, le projet Xanadu, créé en 2004 par l'Association culturelle Hamelin et coordonné par la bibliothèque « Sala Borsa » de Bologne, s'adresse à des élèves de collège (13-16 ans), et plus récemment à des élèves de niveau 8¹, dans plusieurs régions italiennes. Les objectifs du projet intègrent le développement de la réflexion et de l'esprit critique, le travail en collaboration, l'intérêt pour les livres, les bandes dessinées, les films et la musique : www.bibliotecasalaborsa.it/ragazzi/xanadu2014/biblio.php

1 Niveau 8 : en Italie, 3ème année du secondaire

5.4 Enseignement de la culture de l'information et des médias

Une seconde mission de la bibliothèque scolaire est de former des élèves capables de trouver et d'utiliser l'information de façon responsable et éthique, dans leurs vies d'apprenants et de citoyens dans un monde en mutation constante. Le document de l'UNESCO de 2007, *Introduction à la maîtrise de l'information*, rédigé à l'intention des responsables politiques par Forest Woody Horton Jr., présente une vue d'ensemble utile des concepts et des définitions liés à la littératie informationnelle et au rôle qu'elle joue dans les apprentissages formels et informels.

L'UNESCO promeut également le concept d'éducation aux médias et à l'information (EMI), reconnaissant ce faisant l'importance des sources des médias et de l'information dans nos vies personnelles et dans les sociétés démocratiques. Le document de l'UNESCO de 2011, *Éducation aux médias et à l'information : Programme de formation pour les enseignants*, explique pourquoi les littératies des médias et de l'information doivent être considérées conjointement. Le cadre du programme d'EMI pour les enseignants couvre trois domaines thématiques de l'enseignement et de l'apprentissage :

- 1) la connaissance et la compréhension des médias et de l'information dans la perspective de la participation sociale et démocratique ;
- 2) l'évaluation des textes diffusés par les médias et des sources d'information (en insistant sur les auteurs, les destinataires et le contenu) ;
- 3) la production et l'utilisation des médias et de l'information.

Les bibliothécaires scolaires reconnaissent l'importance d'avoir un cadre systématique pour l'enseignement des compétences relatives à l'information et aux médias, et ils contribuent au développement des compétences des élèves au cours de travaux en collaboration avec les enseignants. L'objectif d'un programme d'enseignement basé sur un curriculum en culture de l'information et des médias est de former des élèves capables d'agir de façon éthique et responsable dans la société. Des élèves formés à l'information devraient être des apprenants autonomes et compétents. Ils devraient être conscients de leurs besoins informationnels et prendre une part active dans le partage des idées. Ils devraient faire preuve de confiance dans leur capacité à résoudre des problèmes et savoir comment trouver des informations pertinentes et fiables. Ils devraient pouvoir maîtriser les outils technologiques pour accéder à l'information et communiquer ce qu'ils ont appris. Ils devraient être capables d'agir avec aisance en situation de bruit ou de silence documentaire. Ils devraient s'imposer des normes exigeantes dans leur travail et réaliser des productions de qualité. Des élèves qui maîtrisent l'information doivent faire preuve de souplesse, être capable de s'adapter au changement, et capables d'agir aussi bien individuellement qu'en groupes.

Les deux exemples ci-dessous, choisis lors de la rédaction des School Library Guidelines, paraissent aujourd'hui obsolètes et mineurs au regard de l'évolution des programmes en France. Nous les traduisons pour respecter la version originale (note des traducteurs).

Exemple

En France, les élèves sont formés aux « usages responsables » d'Internet.
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable>

Exemple

En France, des modules de formation pour les « professeurs documentalistes » sont mis en relation avec des « Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information »
http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

5.5. Modèles d'apprentissage basés sur la démarche d'investigation

Dans de nombreux pays, des autorités locales et des bibliothèques scolaires ont élaboré des

modèles très réussis pour mettre au point un enseignement développant les compétences en littératie des médias et de l'information dans le cadre de projets de recherche documentaire.

La conception de modèles d'apprentissage par investigation implique des années de recherche, de développement et d'expérimentation pratique. Les établissements sans modèle recommandé par leur autorité de tutelle devraient sélectionner le modèle le plus conforme possible aux objectifs et enjeux pédagogiques de leurs programmes, plutôt que d'essayer de développer leurs propres modèles. Des exemples de modèles pédagogiques d'apprentissage par investigation sont proposés dans l'Annexe C.

Les modèles d'apprentissage par investigation utilisent généralement une démarche par étapes pour faire acquérir aux élèves des processus d'apprentissage transférables d'un contexte à l'autre. Ces modèles ont en commun plusieurs concepts sous-jacents :

- • L'élève construit du sens à partir de l'information ;
- • L'élève crée une production de qualité en utilisant une approche par étapes ;
- L'élève apprend à travailler de manière autonome et comme membre d'un groupe ;
- L'élève utilise l'information et les technologies de l'information de façon éthique et responsable.

Les modèles pédagogiques d'apprentissage par investigation intègrent des questionnements fondamentaux et des capacités d'apprentissage tout au long de la vie telles que la planification, la recherche et la collecte, la sélection, l'organisation, le traitement, la représentation, le partage et l'évaluation de l'information. Les modèles pédagogiques basés sur des étapes mettent également en valeur les compétences d'apprentissages autonomes (c'est-à-dire la métacognition) et les compétences collaboratives. C'est dans une démarche contextualisée que ces compétences se développent le mieux, de façon progressive, à partir de sujets et de problèmes extraits du programme scolaire.

Les compétences en matière de planification sont essentielles dans toute tâche de recherche, de devoir, de projet, d'essai ou de recherche thématique. Au début d'une recherche, la planification des activités inclut la formulation de questions appropriées, l'identification de ressources potentielles et de possibles stratégies de recherche d'information, ainsi que la mise en place d'un calendrier réaliste. Au fil des étapes de recherche, les élèves réviseront leurs plans en fonction des difficultés et des obstacles imprévus.

Les compétences de repérage et de collecte sont fondamentales dans les tâches de recherche d'information. Ces compétences incluent la connaissance de l'ordre alphabétique et numérique, la capacité à utiliser différentes sortes de stratégies de recherche d'information dans des bases de données informatiques et sur Internet, et l'utilisation d'index et de sources de référence. La production d'informations peut inclure, en plus de l'étude des sources, des méthodes telles que des enquêtes, des entretiens, des expérimentations et des observations.

Les compétences de sélection et d'organisation requièrent des aptitudes à la pensée critique et à la pensée évaluative. La sélection consiste à trouver l'information appropriée et pertinente par rapport au thème de la recherche. Le fait d'appliquer des critères tels que les notions d'autorité, de quantité informationnelle, d'actualité, de précision et de point de vue aide l'élève à prendre des décisions éclairées par rapport à l'information trouvée.

Le traitement de l'information consiste à construire du sens en utilisant des compétences d'intégration de l'information à partir de sources variées, en faisant des croisements, en tirant des conclusions, en établissant des relations avec les connaissances antérieures. Grâce à ces compétences, les élèves comprennent l'information qu'ils ont collectée, en la transformant en connaissance personnelle.

La représentation et le partage impliquent de créer des productions de qualité pour

communiquer clairement des idées reflétant des objectifs et des critères fixés à l'avance, et faisant la preuve de réelles compétences de présentation qui prennent en compte le public ciblé.

Les compétences d'évaluation consistent en l'évaluation à la fois des étapes et du produit de la recherche. Les élèves doivent être capables d'analyser leurs efforts et ce qu'ils ont accompli de façon critique. Ils doivent être capables de faire le lien entre leur production finale et le projet initial, de déterminer si la production a effectivement atteint son objectif, de repérer les forces et les faiblesses du projet d'apprentissage, et enfin de réfléchir aux améliorations et aux répercussions pour de futurs projets.

Les compétences d'apprentissage en autonomie sont déterminantes dans le développement de l'apprentissage tout au long de la vie. Au cours d'une recherche, il est nécessaire d'aider les élèves à s'interroger sur leurs modes de pensée et d'apprentissage (c'est-à-dire la métacognition) et à utiliser cette connaissance de soi pour se fixer des objectifs d'apprentissage et tout mettre en œuvre pour les atteindre. Les apprenants autonomes sont capables d'utiliser diverses sources d'information pour des besoins personnels et informationnels, de trouver des réponses à des questions, d'envisager de nouvelles perspectives, et d'analyser des points de vue divergents. Ils ont conscience du fait que l'information, les sources d'information et les bibliothèques sont complexes dans leur organisation et leur structure et ils sont capables de demander de l'aide quand c'est nécessaire.

Les compétences collaboratives sont mises en œuvre lorsque les élèves travaillent ensemble avec des personnes, ou encore avec des ressources et des technologies diverses. Ils apprennent à défendre des opinions et également à discuter des opinions de façon constructive. Ils savent accepter des idées différentes et respecter les expériences et méthodes d'apprentissages des autres. Ils travaillent ensemble pour élaborer des projets qui reflètent les différences entre les individus et ils participent à la synthèse des tâches individuelles en un produit fini.

L'approche procédurale de l'apprentissage par investigation va de la recherche de l'information jusqu'à sa production, et dépasse la réponse à une question spécifique pour aller jusqu'à la recherche de preuves dans l'élaboration d'une production. Elle prend en compte aussi bien les étapes de recherche d'information que le produit de la recherche. Elle fait appel à une prise de conscience de la complexité de l'apprentissage par l'information : apprendre par l'information n'est pas une tâche routinière ou formatée, cela fait appel aux domaines affectif et cognitif.

Quand ils choisissent une démarche d'apprentissage par investigation, les bibliothécaires scolaires et les enseignants font face à la même question fondamentale, quelle que soit la taille de leur bibliothèque, la nature de ses collections et de son équipement technologique : comment influencer, orienter et motiver la poursuite de l'apprentissage en utilisant des méthodes de découverte qui favorisent la curiosité et le goût de l'apprentissage ? Les modèles procéduraux considèrent l'approche de l'apprentissage par investigation comme une occasion pour les élèves de faire l'expérience de découvertes et de développement personnel. Quand il est réellement mis en place, l'apprentissage des élèves par le questionnement se caractérise par des explorations et des prises de risques, de la curiosité et de la motivation, un engagement dans la pensée critique et créative, et par des mises en relation avec des situations de la vie réelle et pour un véritable public.

Les modèles procéduraux ont des fondements théoriques et ont pour origine d'une part les champs de recherche en éducation et d'autre part ceux des sciences de l'information et de la documentation (SIC). La théorie de l'apprentissage émane de l'éducation, et la théorie sur les comportements en recherche d'information des SIC. Par exemple, la recherche en éducation montre que la capacité des apprenants à manipuler l'abstraction est variable selon leur développement cognitif et leurs expériences et connaissances antérieures. C'est de la recherche en éducation que vient également le concept constructiviste d'élèves construisant ou élaborant

activement leurs connaissances, et celui d'élèves conscients des modifications de leurs sentiments et opinions lorsqu'ils utilisent de l'information. Les SIC montrent que les utilisateurs d'information progressent grâce à la spécificité des niveaux de questionnement, depuis des notions vagues de leurs besoins en information jusqu'à une définition claire de ces besoins ou questions. Les SIC montrent également que les utilisateurs réussissent mieux dans les processus de recherche s'ils ont une compréhension concrète des systèmes d'information et des problèmes liés à l'information.

Comme les autres programmes d'apprentissage à l'école, les activités d'apprentissage basé sur la démarche d'investigation doivent être conçues pour favoriser la progression et la continuité dans les apprentissages des élèves. Cela signifie que les compétences doivent être introduites progressivement par étape et par niveau. Le bibliothécaire scolaire doit avoir un rôle moteur en s'assurant qu'il y a une approche systématique de l'enseignement des techniques de recherche, sous-tendue par un *continuum* scolaire de compétences et de stratégies médiatiques et informationnelles.

Quand il n'existe pas de modèle local ou national pour l'enseignement et les apprentissages par investigation, le bibliothécaire scolaire doit travailler avec les enseignants de discipline et avec les chefs d'établissement pour choisir un modèle. Lorsque les enseignants et les élèves le mettent en application, il est possible qu'il souhaitent l'adapter pour servir les objectifs de l'école et les besoins locaux. Cependant, il faut être prudent lors de l'adaptation d'un modèle quel qu'il soit. Sans une connaissance approfondie de ses fondements théoriques, les adaptations qui en seront faites risquent d'en supprimer l'efficacité.

Exemple :

Des élèves du secondaire à Uppsala, en Suède, commencent leurs projets de recherche par la lecture d'un roman dystopique (de contre-utopie). On discute du roman en groupes de lecture. Les élèves centrent leurs recherches individuelles sur des thèmes du livre comme par exemple la surveillance, le réchauffement global, ou les maladies. Ils cherchent des informations, d'abord largement puis plus précisément, pour formuler un axe individuel de recherche très spécifique (par exemple commencer par tout ce qui concerne la notion de surveillance au sens très large, pour arriver à une recherche portant sur la façon dont des gouvernements sont capables de contrôler les personnes à partir de leurs smartphones). La production finale consiste en un essai, rédigé comme un examen, et utilisant le matériau que chaque élève a collecté et organisé dans un portfolio.

5.6. Intégration des technologies

La recherche relative aux bibliothèques scolaires a montré l'importance du rôle de la bibliothèque scolaire dans la mise à disposition d'outils et d'infrastructures technologiques, et dans le développement d'une éducation relative à l'usage des technologies de l'information. La technologie permet d'étendre l'accès à la bibliothèque et à ses ressources dans les salles de classes et au-delà. Les bibliothécaires scolaires favorisent l'apprentissage des stratégies de recherche en ligne, considérables dans l'utilisation des ressources d'Internet et de l'utilisation des bases de données et des outils de production. Les bibliothécaires scolaires travaillent en collaboration avec les spécialistes des technologies dans l'école, quand de tels postes existent, de façon à ce que les rôles des deux parties soient clairement définis et qu'il n'y ait ni manques ni doublons dans les services et les programmes technologiques mis à disposition des enseignants et des élèves dans l'établissement.

5.7. L'évolution professionnelle des enseignants

La bibliothèque scolaire participe à l'évolution professionnelle des enseignants, et plus particulièrement celle en lien avec les nouveaux matériels et les nouvelles technologies, les

nouveaux programmes, et les nouvelles stratégies pédagogiques. Le bibliothécaire scolaire participe régulièrement et de manière informelle à la formation professionnelle quand il travaille en partenariat pédagogique avec des collègues enseignants de multiples façons :

- en fournissant aux enseignants des ressources leur permettant d'élargir leurs connaissances dans leur discipline ou d'améliorer leurs méthodes pédagogiques ;
- en fournissant des ressources pour les différentes stratégies d'évaluation et de contrôle ;
- en travaillant comme partenaire dans la planification des tâches à accomplir dans la classe et/ou la bibliothèque ;
- en utilisant la bibliothèque comme point d'accès à un éventail plus large de ressources comme le prêt entre bibliothèques, et également l'utilisation de réseaux personnels ou numériques.

5.8. Le rôle pédagogique du bibliothécaire scolaire

Un bibliothécaire scolaire qualifié travaille de concert avec ses collègues enseignants de façon à fournir aux élèves les situations d'apprentissages optimales. Idéalement, le bibliothécaire scolaire co-enseigne avec les autres enseignants, et chaque membre de l'équipe pédagogique contribue dans son domaine de compétences à la conception et la mise en œuvre des activités d'enseignement et d'apprentissage.

Ci-dessous, quatre approches de co-enseignement dans lesquelles les bibliothécaires scolaires et les enseignants de discipline peuvent travailler de façon collaborative comme formateurs : *enseignement en appui, enseignement parallèle, enseignement complémentaire et enseignement en équipe.*

- 1) *Enseignement en appui* – un formateur prend le rôle de pilotage pédagogique et l'autre se déplace parmi les élèves pour apporter de l'aide individuelle chaque fois que nécessaire. On dit alors que « l'un enseigne/ l'autre assiste »
- 2) *Enseignement parallèle* : deux formateurs ou plus travaillent avec différents groupes d'élèves simultanément dans divers lieux de la classe ou de la bibliothèque. On appelle cela un « enseignement polarisé ».
- 3) *Enseignement complémentaire* : un des formateurs travaille à mettre en valeur l'enseignement de l'autre ou des autres formateurs. Par exemple, un formateur peut paraphraser les affirmations de l'autre ou montrer comment prendre des notes.
- 4) *Enseignement en équipe* : deux formateurs ou plus organisent, enseignent, évaluent et prennent en charge tous les élèves dans la classe ou la bibliothèque en assumant une part égale de responsabilité, de pilotage et de prise en charge des élèves.

Chacune de ces approches de co-enseignement est renforcée quand les co-formateurs préparent en amont et en collaboration les contenus, le déroulement et l'évaluation de la séance. La préparation en commun entre le bibliothécaire scolaire et les autres enseignants augmente également la qualité de l'enseignement quand, comme c'est parfois le cas, le bibliothécaire scolaire se trouve être le seul formateur des élèves dans la bibliothèque ou dans la classe.

La collaboration est essentielle, pour fournir un enseignement de la culture de l'information et des médias qui soit intégré dans les programmes scolaires et en lien avec les besoins et les centres d'intérêt des élèves.

Ressources utiles

Asselin, M. & Doiron, R. (2013). Linking literacy and libraries in global communities. London : Ashgate

Gordon, Carol, & Lu, Ya-Ling. (2008). "I Hate to Read—Or Do I?": Low Achievers and Their Reading." *School Library Research*, 11. Disponible sur : <https://pdfs.semanticscholar.org/a3e5/3ad167630d722e8ae4dcbff98a36f3dd372c.pdf>

Hughes-Hassell, S., Barkley, H. A., & Koehler, E. (2009). Promoting equity in children's literacy instruction: Using a critical race theory framework to examine transitional books. *School Library Research*, 12. Disponible sur : www.ala.org/aasl/slmr/volume12/hughes-hassell-barkley-koehler

Krashen, S. D. (2004). *The power of reading: Insights from the research* (2nd ed.). Westport, CT: Libraries Unlimited.

Kuhlthau, C.C. (2004). *Seeking meaning: A process approach to library and information service* (2nd ed.) Westport, CT: Libraries Unlimited.

Markless, S. (Ed.) (2009). *The innovative school librarian: Thinking outside the box*. London: Facet Publishing. [Voir chap. 7, pp.127-142 *Becoming integral to teaching and learning*.]

Eduscol. (2012). *Vademecum vers des centres de connaissances et de culture*. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid60332/-vers-des-centres-de-connaissances-et-de-culture-le-vademecum.html>

Trelease, J. (2013). *The readaloud handbook* (7th ed.). New York: Penguin Books.

Villa, R. A., Thousand, J. S., & Nevin, A. I. (2008). *A guide to co-teaching: Practical tips for facilitating student learning* (2nd ed.). Thousand Oaks, CA: Corwin Press / Council for Exceptional Children.

Chapitre 6

Évaluation des bibliothèques scolaires et relations publiques

« *La bibliothèque scolaire est une composante essentielle de toute stratégie à long terme d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de développement économique, social et culturel.* » Le Manifeste de la Bibliothèque Scolaire

6.1 Introduction

De nombreuses recherches ont été menées sur les effets positifs que peuvent avoir, sur la réussite des élèves, des bibliothèques scolaires bien dotées et gérées par des bibliothécaires scolaires formés. On peut se référer par exemple à l'étude LRS (2015) *School Libraries Impact Studies* aux États-Unis (www.lrs.org/data-tools/school-libraries/impact-studies) et à l'étude de Williams, Wavell, C. et Morrison (2013) au Royaume Uni (www.scottishlibraries.org/storage/sectors/schools/SLIC_RGU_Impact_of_School_Libraries_2013.pdf). Ces recherches restent cependant peu connues ou mal comprises en dehors du cercle restreint des bibliothèques scolaires, qui continuent à subir des coupes budgétaires dans de nombreux pays du monde. Ces coupes budgétaires ont souvent pour conséquence des diminutions en personnel dans les bibliothèques scolaires. Une bibliothèque scolaire sans bibliothécaires scolaires qualifiés perd sa capacité à développer le progrès en éducation et la réussite des élèves.

Les résultats des études menées ces dix dernières années sur les bibliothèques scolaires continuent à montrer que les effets les plus importants sur la réussite des élèves se retrouvent dans les bibliothèques scolaires employant à plein temps des bibliothécaires scolaires certifiés et/ou qualifiés. Les résultats des études concernant les effets positifs des bibliothèques scolaires sur les apprentissages montrent, entre autres, qu'elles permettent de réduire les écarts de réussite couramment constatés chez les élèves défavorisés, issus de minorités, et/ou porteurs de handicaps. Au-delà de l'emploi de bibliothécaires scolaires certifiés et/ou qualifiés, d'autres facteurs liés aux bibliothèques scolaires sont corrélés à une meilleure réussite des élèves : la collaboration, l'enseignement, la programmation horaire, l'accès, les outils technologiques, les collections, le budget et le perfectionnement professionnel. Comme les bibliothèques scolaires bien dotées en documentation proposent désormais aux élèves et aux professeurs un accès aux ressources et à des services en ligne à toute heure, des études devront être menées pour évaluer les effets du numérique sur les espaces, les horaires et les usages.

L'évaluation est un des aspects essentiels dans la mise en place de projets et de services dans les bibliothèques scolaires. L'évaluation peut peser sur la prise de décision ou la résolution de problèmes (avec un objectif de responsabilisation), mais elle peut aussi avoir une influence sur l'opinion qu'on se fait d'une bibliothèque scolaire et favoriser une attitude positive en faveur d'une bibliothèque scolaire (avec un objectif de transformation). Le processus d'évaluation peut favoriser le développement d'un projet et d'idées nouvelles pour la bibliothèque scolaire du futur.

En fait, l'évaluation de la bibliothèque scolaire doit se faire dans le cadre de l'évaluation du projet d'établissement. L'évaluation fait aussi partie du processus de planification et doit être intégrée à la démarche de qualité instituée dans l'établissement scolaire.

6.2 Évaluation et pratique factuelle dans les bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires et les bibliothécaires scolaires sont rarement évalués de façon cohérente et systématique, toutefois l'évaluation permet de s'assurer que le projet et les services

de la bibliothèque servent bien les objectifs de l'établissement scolaire. L'évaluation peut permettre de déterminer de quelle façon les élèves et les professeurs s'approprient ce projet et ces services. Elle peut également permettre d'élaborer ce projet et ces services, ainsi que de favoriser la compréhension et l'appropriation du projet et des services à la fois par le personnel de la bibliothèque et par les usagers.

La pratique factuelle consiste à recueillir des données et à les analyser afin d'améliorer une pratique professionnelle. Les évaluations du type pratique factuelle sont en général de petite envergure, dirigées par des évaluateurs appartenant à l'établissement, elles aboutissent à des recommandations visant à améliorer la pratique professionnelle. Les données recueillies et analysées en lien avec la pratique factuelle peuvent provenir de sources différentes selon la pratique étudiée : archives du système de catalogage et de prêt en ligne (OPAC), profils pédagogiques par classe, par niveau ou par sujet (données recueillies pour aider à la prise de décision), ou bien diverses productions réalisées par les élèves, des enquêtes réalisées auprès des élèves, des professeurs, et/ou des parents (données recueillies pour évaluer la plus-value de la bibliothèque).

6.3 Les méthodes d'évaluation des bibliothèques scolaires

L'évaluation d'une bibliothèque scolaire doit prendre en compte son environnement global.

Une évaluation de bibliothèque scolaire portant sur la qualité d'ensemble de son projet est généralement de grande envergure, menée par des spécialistes extérieurs, et aboutit à une notation concernant la qualité (consulter l'Annexe D pour un exemple de critères d'évaluation d'une bibliothèque scolaire au Canada et l'Annexe E pour des critères d'évaluation de la bibliothèque scolaire destinés aux directeurs d'écoles). La plupart des évaluations de bibliothèques scolaires comprennent une auto-analyse menée par un bibliothécaire scolaire. D'autres conceptions de l'évaluation en interne d'une bibliothèque scolaire peuvent concerner, outre la qualité du projet, l'opinion des différents acteurs, le contenu du projet, l'impact du projet. L'analyse de pratique factuelle est l'une des conceptions actuelles de l'évaluation des bibliothèques scolaires.

6.3.1 Qualité

Une évaluation de bibliothèque scolaire portant sur la qualité de son projet dans l'ensemble est généralement menée sur le long terme, souvent sur plusieurs années, et englobe différentes activités. Les évaluations portant sur la qualité d'un projet de bibliothèque commencent généralement en suivant un référentiel, par exemple dans le cadre de la labellisation d'un établissement scolaire, ou en suivant des normes nationales ou régionales. L'évaluation complète d'un projet de bibliothèque ne doit être entreprise que si l'administration montre un soutien sans faille à cette évaluation et s'il est possible de consulter des spécialistes externes. Toutefois il peut être intéressant de mener une évaluation partielle d'un projet de bibliothèque, en la planifiant avec soin afin de limiter le recours à des ressources complémentaires. Par exemple, il est possible d'entreprendre une auto-analyse pour évaluer la portée des activités pédagogiques menées dans la bibliothèque sur un seul trimestre ou sur une année scolaire, afin de connaître le pourcentage d'élèves et de professeurs ayant participé à ces activités. La comparaison avec des normes peut se limiter à un seul des aspects du projet de la bibliothèque, comme les équipements ou le fonds documentaire.

6.3.2 Opinions des différents acteurs

Concernant l'évaluation de l'opinion des acteurs, certaines études proposent de nombreux exemples détaillés qu'il est possible d'adapter. Bien qu'une étude de ce type soit inaccessible à la plupart des établissements scolaires ou des districts scolaires, il existe d'autres solutions simples et efficaces. Deux exemples sont proposés : les enquêtes de satisfaction réalisées par la collectivité territoriale et les enquêtes réalisées dans l'établissement scolaire ou sur un groupe-test.

Certaines collectivités territoriales proposent une enquête de satisfaction annuelle remplie par les élèves, les professeurs et les parents. Il est intéressant d'y faire ajouter une ou deux questions supplémentaires au sujet de la bibliothèque et de ses services. Même si cette proposition d'ajout est refusée au départ, il peut être important d'insister afin de favoriser une meilleure compréhension du projet et des services de la bibliothèque auprès des responsables administratifs de la collectivité territoriale. Afin de recueillir l'opinion des élèves sur la bibliothèque, il pourrait être utile de s'assurer de l'aide du chef d'établissement dans le cadre d'une enquête concernant toutes les classes, en commençant par les élèves les plus jeunes, avec des questions telles que « Pourquoi notre bibliothèque scolaire est-elle une bonne bibliothèque ? » ou « Que devrions-nous faire de plus pour la rendre meilleure ? ». Les données recueillies par cette enquête pourraient être analysées et diffusées auprès des professeurs, des autres personnels de l'établissement et des parents. Dans le second degré, il pourrait être pertinent d'organiser des réunions des délégués des élèves, plusieurs par classe, afin qu'ils donnent leur avis sur les ressources et les services proposés par la bibliothèque scolaire. Au cours des différentes réunions, il pourrait être demandé aux élèves de décrire ce qu'ils aiment ou n'aiment pas dans leur bibliothèque scolaire, puis ce qu'il faudrait faire pour que la bibliothèque soit un endroit qui leur soit mieux adapté en tant qu'apprenants. Ces deux propositions pourraient être facilement utilisées pour évaluer une partie du projet et des services de la bibliothèque.

6.3.3 Contenu du projet

L'évaluation du projet d'une bibliothèque scolaire peut être de plus ou moins grande envergure, d'une durée limitée ou se faire sur le long terme. Il est possible de mener une analyse afin d'évaluer les effets qu'ont sur les apprentissages les activités pédagogiques organisées à la bibliothèque, pendant un trimestre seulement ou sur plusieurs années. Ces effets pourraient être comparés aux effets obtenus par l'enseignement d'un ou plusieurs programmes scolaires.

Un autre type d'évaluation pourrait consister à monter un groupe de travail composé de professeurs et/ou de coordonnateurs de disciplines afin de déterminer quels objectifs d'apprentissage sont attendus des activités pédagogiques réalisées à la bibliothèque. Afin d'obtenir de meilleurs résultats avec des discussions argumentées et des remarques franches, il est recommandé de faire organiser et gérer ce groupe de travail non pas par un des bibliothécaires de l'établissement mais plutôt par un évaluateur extérieur, par exemple un collègue bibliothécaire d'un autre établissement ou un spécialiste envoyé par la collectivité territoriale.

6.3.4 Impact du projet

L'évaluation de l'impact d'une bibliothèque scolaire est centrée sur le concept de « valeur ajoutée » et peut avoir pour objectif d'identifier les effets des activités de recherches documentaires, organisées à la bibliothèque, sur les apprentissages scolaires. Il est important d'interroger les élèves afin de savoir ce qu'ils ont appris. Les projets de recherches documentaires doivent, par exemple, permettre aux élèves d'approfondir un sujet, de connaître la méthode de recherche, et de reconnaître l'importance de ces apprentissages. Par exemple, afin de savoir quels effets ont eu des projets de recherches documentaires sur les apprentissages, des élèves d'école élémentaire, dans le projet « *Library Power* » (Oberg, 1999), ont dû répondre aux questions ci-dessous à la fin de leur projet :

- Peux-tu me parler de ton projet : Comment as-tu utilisé les livres et les ordinateurs ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui a posé problème ?
- Comment as-tu commencé ? Qu'as-tu fait pendant ta recherche ? Comment as-tu terminé ? Quel a été ton ressenti à chacune de ces étapes ?
- Qu'as-tu appris ? Que gardes-tu en mémoire ? As-tu parlé de ton projet en dehors de l'école ? En quoi ton projet peut-il ressembler à quelque chose qu'on ferait en

dehors de l'école ?

Une approche similaire a été utilisée avec des élèves du second degré dans l'étude « *School Library Impact Measure* », aussi appelée « *Student Learning Impact Measure* » ou « *SLIM* » (Todd, Kuhlthau et Heinstrom, 2005). A trois moments du processus de recherche, il est demandé aux élèves de remplir un questionnaire listant les questions ci-dessous :

- Prends du temps pour réfléchir à ton sujet ; écris ensuite ce que tu sais sur ce sujet.
- Dans quelle mesure ce sujet t'intéresse-t-il ?
- Connais-tu beaucoup ou peu de choses sur ce sujet ?
- Si tu réfléchis à ton projet de recherche, qu'est-ce qui t'a semblé le plus facile à faire ?
- Si tu réfléchis à ton projet de recherche, qu'est-ce qui t'a semblé le plus difficile à faire ?
- Qu'as-tu appris en menant ce projet de recherche ? (Cette question n'est posée qu'à la fin du projet).

D'autres aspects des apprentissages scolaires peuvent être analysés à travers des entretiens, des questionnaires, des carnets de bord, ou des groupes de travail, comme :

- la compétence à identifier la source, la fiabilité, la validité et la pertinence de l'information ;
- la compétence à réaliser une production fiable et bien documentée ;
- la compétence à gérer son identité numérique de manière responsable.

L'analyse des réponses faites par les élèves aux questions orales ou sur les questionnaires est un exercice difficile et chronophage pour les bibliothécaires et les professeurs, mais cela peut leur permettre de voir comment les élèves se sont appropriés le contenu des programmes, ainsi que des compétences en gestion et traitement de l'information, utiles pendant leur scolarité mais aussi dans leur future vie professionnelle et dans leur vie quotidienne. Proposer aux élèves de verbaliser leurs méthodes de recherche peut leur permettre d'être mieux à même de connaître, gérer et adapter leurs méthodes personnelles d'apprentissage.

6.3.5 Pratique factuelle

La pratique factuelle est une méthode d'évaluation globale et intégrée qui utilise des données afin d'aider à la prise de décision.

La pratique factuelle dans les bibliothèques scolaires intègre trois types de données :

- a) des données produites POUR la pratique (résultats de recherches pour nourrir une réflexion sur sa propre pratique) ;
- b) des données générées DANS la pratique (données produites localement, utilisées afin de modifier sa pratique) ;
- c) des données issues DE la pratique (données recueillies auprès des usagers ou générées par des usagers pour mettre en évidence ce que font les bibliothécaires) (Todd, 2007).

Les bibliothécaires scolaires ont accès aux données produites POUR la pratique au cours de leur formation professionnelle et grâce aux nombreux articles de recherches sur les bibliothèques scolaires (par exemple : Haycock, 1992 ; Kachel *et al.*, 2013). Les bibliothécaires scolaires utilisent des données générées DANS leur pratique, comme les statistiques de prêts ou les calendriers des activités pédagogiques. Elles leur permettent de prendre des décisions, par exemple concernant l'achat de documents pour les activités de promotion de la lecture ou concernant des projets réalisés afin que tous les élèves puissent bénéficier d'apprentissages basés sur des recherches documentaires.

6.4 Impacts de l'évaluation des bibliothèques scolaires

L'évaluation est une composante essentielle d'un cycle continu visant l'amélioration d'un service.

Elle permet d'aligner le projet et les services de la bibliothèque sur les objectifs de l'établissement scolaire. L'évaluation montre aux élèves et aux professeurs, au personnel de la bibliothèque et à la communauté éducative dans son ensemble, les avantages qui peuvent être tirés du projet et des services de la bibliothèque. L'évaluation fournit des données nécessaires à leur amélioration, elle permet aussi aux personnels de la bibliothèque et à ses usagers de comprendre et de s'approprier ce projet et ces services. Une évaluation réussie mène à leur renouvellement, ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau projet ou de nouveaux services. Elle est également essentielle pour faire émerger des actions en lien avec les relations publiques et la promotion de la bibliothèque.

6.5 Relations publiques en bibliothèque scolaire

Le concept de relations publiques met l'accent sur les interactions de longue durée et la communication stratégique à même de favoriser le développement de relations satisfaisantes entre une collectivité et ses publics, ici une bibliothèque scolaire et ses différents acteurs (consulter le paragraphe 3.5.4 : L'implication au sein de la communauté).

Le marketing et la publicité sont centrés sur des produits et services créés pour répondre plus immédiatement aux besoins et désirs des usagers de la bibliothèque. En revanche, ce que la promotion vise plus fondamentalement c'est une évolution ou bien la progression d'une idée ou d'un sujet de débat. La promotion d'une bibliothèque scolaire consiste à construire des relations favorables à long terme, avec les différents acteurs engagés dans le fonctionnement de la bibliothèque. La publicité et le marketing, ainsi que la promotion, doivent être organisés et mis en œuvre de manière méthodique. La publicité et le marketing font partie du travail du bibliothécaire scolaire dans son établissement ; il a également un rôle à jouer dans la promotion de la bibliothèque, mais il s'agit d'une activité qui est généralement plutôt gérée et réalisée par une association de bibliothèques scolaires. La publicité et le marketing dans une bibliothèque scolaire visent avant tout les usagers, car ce qui est en jeu c'est l'utilisation de la bibliothèque. La promotion vise en revanche les responsables politiques et institutionnels ou les personnes susceptibles de les influencer, car ce qui est en jeu c'est le financement de la bibliothèque ou tout autre type de soutien favorisant le travail des bibliothécaires scolaires.

6.5.1 Publicité et marketing

La publicité fonctionne de manière unilatérale : il s'agit d'expliquer aux usagers ce que la bibliothèque propose. Le marketing fonctionne comme un échange mutuel : il s'agit de tenter d'adapter les services de la bibliothèque aux besoins et préférences des usagers potentiels. Les services et l'équipement d'une bibliothèque scolaire doivent faire l'objet d'actions publicitaires et de marketing afin que les groupes cibles, aussi bien dans l'école qu'en dehors, voient la bibliothèque comme un lieu d'apprentissages et de mise à disposition de services et de ressources.

Une bibliothèque scolaire doit avoir une stratégie publicitaire et de marketing développée en collaboration avec les différents acteurs. Cette stratégie doit inclure les objectifs à atteindre, un plan d'action indiquant comment ces objectifs seront atteints, et des méthodes d'évaluation qui devront permettre de contrôler la réussite des actions menées. La stratégie publicitaire et de marketing doit être évaluée, étudiée et révisée tous les ans. La stratégie dans son ensemble doit faire l'objet de discussions approfondies entre le bibliothécaire scolaire et l'administration de l'établissement au moins tous les deux ans.

6.5.2 Promotion

La promotion consiste à obtenir compréhension et appui, progressivement et sur la durée, dans le cadre d'une démarche planifiée et continue. Elle est liée à la publicité et au marketing mais s'en différencie. La promotion d'une bibliothèque scolaire consiste à obtenir compréhension et appui de la part des responsables politiques et institutionnels. Les actions entreprises pour la

promotion d'une bibliothèque scolaire devraient cibler les responsables politiques et les personnes qui les influencent, plutôt que les usagers de la bibliothèque eux-mêmes.

La promotion consiste avant tout à développer des relations, à influencer d'autres personnes.

Les recherches ont permis d'identifier six principes universels associés à l'influence (Cialdini, 2006). Ces principes essentiels pour la réussite d'une campagne de promotion sont : la réciprocité, l'affection, l'autorité, le consensus, la cohérence et l'engagement, le manque. La réciprocité et l'affection sont liées au développement des relations interpersonnelles. On agit souvent pour une autre personne parce que cette personne a fait quelque chose pour soi et parce qu'on l'apprécie. L'autorité et le consensus sont associés à la prise de décision dans des situations instables. Ainsi on agit dans un sens parce qu'une personne d'autorité l'a recommandé ou parce que d'autres personnes proches l'ont fait. La cohérence et l'engagement, ainsi que le manque, sont en relation avec le passage à l'acte. Ainsi on a souvent plus envie d'agir si on sent que cet acte est en adéquation avec ses propres valeurs et si on sent que cet acte évite de perdre le bénéfice de quelque chose d'important pour soi.

Il faut garder à l'esprit ces principes universels au cours de l'élaboration d'une campagne de promotion. Voici un exemple : les bibliothécaires scolaires ont souvent besoin de cibler des collègues de l'association nationale des bibliothèques afin d'obtenir soutiens et conseils lorsqu'ils sont confrontés à un problème de fonctionnement dans leur bibliothèque.

Ci-dessous figurent des questions utiles dans l'élaboration d'une campagne de promotion.

- Manque : Si les bibliothèques scolaires ne sont pas assez soutenues, que risquent aussi de perdre les autres bibliothécaires ?
- Cohérence et engagement : Quelles valeurs ai-je en commun avec d'autres bibliothécaires ?
- Autorité : Qui fait autorité dans leur domaine ?
- Consensus : Quelles autres associations nationales ont apporté leur soutien aux bibliothèques scolaires ?
- Réciprocité : Puis-je apporter mon soutien aux revendications d'autres bibliothécaires de l'association ?
- Affection : Qu'est-ce que j'apprécie chez les autres bibliothécaires et comment puis-je le leur montrer ?

Les bibliothécaires scolaires et leurs soutiens peuvent assurer la promotion des bibliothèques scolaires en se regroupant et en agissant de façon organisée. La plateforme d'apprentissage en ligne de l'IFLA (<http://www.ifla.org/FR/node/7852>) met à disposition des ressources pour les personnes qui souhaitent assurer la promotion des bibliothèques et savoir comment s'y prendre. Ce site propose du matériel spécifique pour la promotion des bibliothèques scolaires, notamment des études de cas pour créer un réseau de bibliothèques scolaires, pour faire évoluer la législation sur les bibliothèques scolaires, pour créer des bibliothèques scolaires au service des réformes éducatives. La promotion est indispensable pour soutenir et poursuivre le développement des bibliothèques scolaires. La promotion et l'évaluation favorisent compréhension et soutien dans un objectif d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement pour tous dans les établissements scolaires.

Ressources utiles

American Association of School Librarians. (2014). *Advocacy*. Disponible sur www.ala.org/aasl/advocacy

Cialdini, R. B. (2006). *Influence: The psychology of persuasion* (Ed. rev.). New York : Harper Business Books.

Department for Education and Office for Standards in Education, Children's Services and Skills [UK]. (2006). *Improving performance through school self-evaluation and improvement planning*. Disponible sur [http://dera.ioe.ac.uk/5986/1/Improving_%20performance%20through%20school%20self-evaluation%20and%20improvement%20planning%20\(PDF%20format\).pdf](http://dera.ioe.ac.uk/5986/1/Improving_%20performance%20through%20school%20self-evaluation%20and%20improvement%20planning%20(PDF%20format).pdf)

Department for Education and Skills and the School Libraries Working Group [UK]. (2004). *Self-evaluation model: School libraries resource materials*. Disponible sur www.informat.org/schoollibraries/index.html

FADBEN. (2012). Le manifeste de la FADBEN : Enseignement de l'information-documentation et ouverture à la culture informationnelle. Disponible sur <http://fadben.asso.fr/MANIFESTE-2012.html>

Haycock, K. (1992). *What works: Research about teaching and learning through the school's library resource center*. Seattle, WA : Rockland Press.

Kachel, D. E. et al. (2013). *School library research summarized: A graduate class project*. Mansfield, PA : Mansfield University. Disponible sur <http://sl-it.mansfield.edu/upload/MU-LibAdvoBklt2013.pdf>

LRS (Library Research Service, Colorado State Library, Department of Education). (2015). *School libraries impact studies*. Disponible sur www.lrs.org/data-tools/school-libraries/impact-studies/

Mollard, M. (1996). *Les CDI à l'heure du management*. Paris : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Oberg, D. (2009). Libraries in schools: Essential contexts for studying organizational change and culture. *Library Trends*, 58(1), 9-25.

Todd, R. (2007). Evidence based practice and school libraries: From advocacy to action. In S. Hughes-Hassell & V. H. Harada (Ed.), *School reform and the school library media specialist* (pp. 57-78). Westport, CT : Libraries Unlimited.

Todd, R. J., & Kuhlthau, C. C. (2005a). Student learning through Ohio school libraries, Part 1: How effective school libraries help students. *School Libraries Worldwide*, 11(1), 63-88.

Todd, R. J., & Kuhlthau, C. C. (2005b). Student learning through Ohio school libraries, Part 2: Faculty perceptions of effective school libraries. *School Libraries Worldwide*, 11(1), 89-110.

Todd, R., Kuhlthau, C., & Heinstrom, J. (2005). *SLIM Toolkit*. New Brunswick, NJ : Center for International Scholarship in School Libraries, Rutgers University. Disponible sur : <http://cisssl.scils.rutgers.edu/index.html>

Todd, R. J., Kuhlthau, C. C., & OELMA. (2004). *Student learning through Ohio school libraries: The Ohio research study*. Columbus, OH : Ohio Educational Library Media Association. Disponible sur : www.oelma.org/studentlearning/default.asp

Williams, D., Wavell, C., & Morrison, K. (2013). *Impact of school libraries on learning: Critical review of published evidence to inform the Scottish education community*. Aberdeen, Ecosse : Robert Gordon University, Institute for Management, Governance & Society (IMaGeS). Disponible sur : www.scottishlibraries.org/storage/sectors/schools/SLIC_RGU_Impact_of_School_Libraries_2013.pdf.

GLOSSAIRE

Le contenu de ce glossaire repose sur des suggestions des relecteurs et des contributeurs pour les Recommandations. Pour plus d'informations sur les termes liés au domaine des bibliothèques, les lecteurs peuvent se reporter à l'ODLIS (Dictionnaire en ligne pour les bibliothèques et les sciences de l'information), écrit par Joan M. Reitz et publié par ABC-CLIO sur www.abc-clio.com/ODLIS/odlis.aspx. Les éditions brochées ou de poche de ce dictionnaire sont disponibles chez « Libraries Unlimited ».

Autochtones : un terme utilisé pour identifier la population universelle des peuples autochtones, bien que certains choisissent de se définir et de s'identifier à travers leur spécificité linguistique ou leurs identités tribales propres. Certains peuvent utiliser d'autres étiquettes ou appellations telles que « Natifs » « Américains natifs » « Aborigènes », « Première Nation » etc...

Base de données : Ensemble de fichiers, régulièrement mis à jour, contenant des informations reliées entre elles, constitué d'entrées de format uniforme, organisées pour faciliter et accélérer la recherche et la collecte, et gérées à l'aide d'un système informatisé de gestion de base de données. Les bases de données généralement utilisées dans les bibliothèques scolaires incluent les catalogues, les index de périodiques, les services d'indexation, et les ouvrages de référence en texte intégral, généralement disponibles sous forme d'abonnements annuels contractuels qui limitent leur accès aux utilisateurs et au personnel de la bibliothèque.

Bibliothécaire scolaire : Enseignant avec une formation en bibliothéconomie, qui a la responsabilité de diriger ou d'initier les activités, projets et services d'une bibliothèque scolaire. Outre la gestion des activités quotidiennes, un bibliothécaire scolaire soutient les enseignements par le développement des collections, enseigne les compétences liées à la culture de l'information et des médias appropriées à chaque niveau d'enseignement, aide les élèves à faire des choix de lecture en fonction de leur niveau, et aide les enseignants de discipline à intégrer les services et ressources de la bibliothèque dans leur programme d'enseignement. Un bibliothécaire scolaire peut être connu sous différentes appellations (ex : professeur documentaliste, bibliothécaire spécialiste des médias, enseignant responsable des ressources pédagogiques.)

Bibliothèque scolaire : Espace d'apprentissage, physique et numérique, au sein d'une école élémentaire publique ou privée ou d'un établissement du secondaire, qui répond aux besoins en information de ses élèves et aux besoins pédagogiques de ses enseignants et de son personnel. Une bibliothèque scolaire fournit un ensemble de documents pédagogiques correspondant aux niveaux d'enseignement de l'établissement. Elle est gérée par un bibliothécaire scolaire qui a pour mission d'améliorer le développement cognitif, personnel, social et culturel des élèves et des enseignants à travers des activités et services en relation avec la lecture, le questionnement et la recherche. La bibliothèque scolaire est connue sous différentes expressions (ex : bibliothèque scolaire-centre de médias, centre de documentation et d'information, bibliothèque centre de ressources, bibliothèque centre d'apprentissage).

Catalogage : le processus de description d'une ressource informationnelle et de création d'entrées dans un catalogue. Il inclut habituellement la description bibliographique, l'analyse documentaire, l'attribution d'une cote, et les activités d'équipement du document pour préparer sa mise en rayon.

Circulation (des documents): le processus d'emprunt et de retour des documents de la bibliothèque. Se réfère également au nombre total de documents empruntés pendant une période donnée, ainsi qu'au nombre de fois qu'un document a été emprunté, pendant une période fixe, généralement une année.

Citoyenneté : le statut juridique et politique que confère l'appartenance à une communauté (c'est-à-dire le fait d'en être le citoyen) et qui s'accompagne des droits, devoirs et privilèges qui

lui sont liés. Cela inclut les droits et devoirs de base d'un individu mais aussi la nature de sa personnalité et la façon dont il ou elle se comporte en tant que personne au sein de la communauté.

Code de déontologie : Ensemble de règles qui régissent la conduite et le discernement, dans leur travail, des bibliothécaires, du personnel auxiliaire et des autres professionnels de l'information. Elles comprennent habituellement les principes pour l'égalité d'accès, la liberté intellectuelle, la confidentialité, le respect des droits de la propriété intellectuelle, l'excellence, la précision, l'intégrité, l'impartialité, la courtoisie et le respect envers les collègues et les usagers de la bibliothèque.

Collection : Tous les documents que la bibliothèque collecte, organise et met à disposition. Renvoie habituellement aux documents physiques mais peut également faire référence aux ressources numériques; parfois appelée « fonds ». Les documents d'une collection peuvent être sur support physique ou numérique ; en format imprimé ou non imprimé ; situés localement ou à distance ; être la propriété de la bibliothèque, accessible contre paiement *via* la bibliothèque ou disponible gratuitement *via* d'autres institutions.

Culture de l'information : Ensemble des connaissances nécessaires pour permettre aux étudiants de comprendre la nature de l'information et comment celle-ci est créée, pour développer une compréhension éclairée des enjeux et des mécanismes des industries de l'information et de la communication et pour développer une approche critique face aux innovations technologiques permanentes et face à la « documentarisation » de l'être humain lors de l'utilisation des données personnelles. Cette culture de l'information inclut également le développement d'attitudes éthiques et responsables en ce qui concerne l'utilisation de l'information. (voir aussi Culture de l'information et des médias)

Culture de l'information et des médias: Ensemble des compétences, attitudes et connaissances nécessaires pour comprendre et utiliser les différents types de médias et de formats par lesquels l'information est communiquée et pour comprendre et savoir utiliser l'information ainsi médiatisée et formatée. Cette notion inclut des concepts tels que : « l'information et les médias sont créés par des êtres humains pour des objectifs personnels, sociaux politiques ou économiques et sont donc intrinsèquement biaisés».

Culture informationnelle (*Information literacy*) : Ensemble des compétences, attitudes, et connaissances nécessaires pour accéder à l'information, l'évaluer, et l'utiliser de façon efficace, responsable et dans un but précis. Inclut généralement la capacité à savoir reconnaître son besoin d'information pour résoudre un problème ou prendre une décision, à exprimer ce besoin, à localiser et utiliser l'information, à la partager avec d'autres si nécessaire, et à l'appliquer au problème ou à la décision. Également appelée « compétences informationnelles » et « maîtrise de l'information » (Voir aussi Culture de l'information et des médias).

Curation : Le développement, la responsabilité, l'organisation et la supervision d'un musée, d'une galerie d'art ou de tout autre espace d'exposition, et de tous les objets qui y sont stockés ou exposés. Également le développement des collections de documents numériques, tels que les sites Internet. La personne responsable de ces collections spéciales (c'est-à-dire le « curator ») se doit de posséder des connaissances spécialisées et de l'expérience dans la sélection de documents de qualité, ainsi que dans l'aide apportée aux utilisateurs pour trouver et interpréter les documents de ces collections.

Engagement citoyen : la réalisation d'actions individuelles et collectives destinées à identifier et répondre aux questions d'intérêt général ; développer la connaissance, les compétences, les valeurs et la motivation nécessaire pour agir en vue de changer la qualité de vie de la communauté.

Enseignement bibliographique : apprendre aux usagers à utiliser la bibliothèque et ses documents ; terme souvent désigné par le sigle « EB ». (voir aussi Formation des usagers ; Culture de l'information et des médias ; Éducation de l'utilisateur)

Formation des usagers : Tous les moyens à disposition pour aider les usagers à comprendre une bibliothèque, son fonctionnement, ses collections, et ses services, en incluant la signalétique, les brochures et les guides d'utilisation des collections, tout comme la formation en direct. (Voir aussi : Enseignement bibliographique ; Formation des usagers ; Éducation aux médias et à l'information)

Formation des usagers - approche basée sur l'investigation : Enseignement qui met l'accent sur la réflexion critique à propos de l'information et sur son utilisation dans une perspective de résolution de problème, et qui intègre la connaissance des outils, des sources et des stratégies de recherche à cet enseignement. Cette approche a commencé à prendre de l'importance dans les années 1990.

Formation des usagers - approche basée sur les sources : Enseignement de la nature et des usages des outils et des documents de la bibliothèque, en particulier des textes de référence et des index, pour trouver l'information. Cette approche a commencé à prendre de l'importance durant les années 1960 et 1970.

Formation des usagers – approche exploratoire : Enseignement aux usagers pour utiliser des stratégies de recherche, c'est-à-dire des modèles logiques basés sur les pratiques de spécialistes, pour accéder aux outils et aux documents de la bibliothèque. Les stratégies de recherche recommandées sont souvent présentées dans des guides appelés « Guides de recherche » ou « Guide d'utilisation des collections ». Cette approche a commencé à prendre de l'importance dans les années 1980.

Formation des usagers – approche procédurale : Enseignement pour développer un processus d'apprentissage personnel à travers une médiation des aspects affectifs, cognitifs et physiques qui interviennent lors de la recherche d'informations pour développer les connaissances ou résoudre un problème. Cette approche basée sur la procédure de recherche prend appui sur le « Processus de Recherche d'Informations » (Kuhlthau, 1985) et a commencé à prendre de l'importance dans les années 1990.

Littératie médiatique : voir Culture de l'information et des médias

Mode d'emploi : Stratégie de recherche conseillée pour accéder aux outils et documents de la bibliothèque. Parfois appelé « Guide de la bibliothèque » ou « Guide d'utilisation des collections »

Plaidoyer (*advocacy*) : effort soutenu et planifié pour développer progressivement la compréhension et le soutien dans le temps.

Programme : voir Programme de la bibliothèque scolaire

Programme de la bibliothèque : voir Programme de la bibliothèque scolaire

Programme de la bibliothèque scolaire : Offre complète et planifiée d'activités d'enseignement et d'apprentissage, conçue pour développer les compétences informationnelles et médiatiques des élèves, les compétences en recherche d'information, le goût pour la lecture, les compétences numériques, et les autres compétences liées à la littératie et aux programmes.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

A la fin de chaque chapitre de ce document figure une liste de ressources utiles liées au thème du chapitre. La bibliographie ci-dessous inclut des ressources consultées pendant tout le processus de révision des Recommandations, ainsi que les ressources suggérées par les relecteurs et les contributeurs. Cependant, la présente bibliographie exclut les ressources listées à la fin des chapitres.

Alexandersson, Mi., & Limberg, L. (2004). *Textflytt och sökslump: Informationsökning via skolbibliotek* [Manipulation du texte et sérendipité : la recherche informationnelle dans la bibliothèque scolaire]. Stockholm, Sweden: Myndigheten för Skolutveckling.

American Association of School Librarians. (2009). *Empowering learners: Guidelines for school library programs*. Chicago: American Library Association.

American Association of School Librarians. (2008). *Learning 4 life: A national plan for implementation of Standards for the 21st-Century Learner and Guidelines for the School Library Media Program*. Chicago: ALA. Disponible sur : www.ala.org/aasl/learning4life

American Association of School Librarians. (2009). *Standards for the 21st-century learner in action*. Chicago: AASL.

Asselin, M., & Doiron, R. (2013). *Linking literacy and libraries in global communities*. Farnham, England: Ashgate Publishing.

Barrett, H., et al. (2010). *Skolbibliotekets möjligheter: Från förskola till gymnasium* [Les possibilités de la bibliothèque scolaire : de la maternelle au lycée]. Lund, Sweden: BTJ Förlag.

Capra, S., & Ryan, J. (Eds.). (2002). *Problems are the solution: Keys to lifelong learning*. Capalaba, Australia: Capra Ryan & Associates.

Chapron, F. (2012). *Les CDI des lycées et collèges : De l'imprimé au numérique*. (nouvelle édition). Paris, France: Presses universitaires de France.

Coatney, S. (Ed.). (2010). *The many faces of school library leadership*. Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited.

Connaway, L., & Powell, R. (2010). *Basic research methods for librarians*. Westport, CT: Libraries Unlimited.

Cook, D., & Farmer, L. (Eds.). (2011). *Using qualitative methods in action research*. Chicago, IL: American Library Association.

Court, J. (Ed.). (2011). *Read to succeed*. London [UK]: Facet Publishing.

Crowley, J. D. (2011). *Developing a vision: Strategic planning for the school librarian in the 21st century* (2nd ed.). Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited.

Das, L., & Walhout, J. (2012). *Informatievaardigheden en de mediabecaris* [Culture informationnelle et spécialistes des médias scolaires]. Rapport 30. Heerlen, Netherlands: Open Universiteit, Ruud de Moor Centrum. 57

Erikson, R., & Markuson, C. (2007). *Designing a school library media center for the future* (2nd ed.). Chicago: American Library Association.

Farmer, L. (2014). *Introduction to reference and information and services in today's school*

library. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.

Farmer, L. (2011). *Instructional design for librarians and information professionals*. New York: Neal-Schuman.

Farmer, L., & McPhee, M. (2010). *Technology management handbook for school library media centers*. New York: Neal-Schuman.

Hughes-Hassell, & Harada, V. H. (2007). *School reform and the school library media specialist*. Westport, CT: Libraries Unlimited.

Gordon, C. (2000). *Information literacy in action*. Melton, Woodbridge, UK: John Catt Educational.

Guldér, M., & Helinsky, Z. (2013). *Handbok för skolbibliotekarier: Modeller, verktyg och praktiska exempel* [Manuel pour les bibliothèques scolaires : modèles, outils et exemples concrets]. Lund, Sweden: BTJ Förlag.

Hart, G. (2011). The “tricky business” of dual use school community libraries: A case study in rural South Africa, *Libri*, 61(3), 211-225.

Hart, G. (2012). Teacher-librarians leading change: Some stories from the margins. *School Libraries Worldwide*, 18(2), 51-60.

Hoel, T., Rafste, E. T., & Sætre, T. P. (2008). *Opplevelse, oppdagelse og opplysning: fagbok om skolebibliotek* [Aventure, découverte et éclaircissement : un guide sur les bibliothèques scolaires]. Oslo, Norway: Biblioteksentralen.

Kelsey, M. (2014). *Cataloging for school librarians*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.

Kiefer, B., & Tyson, C. (2009). *Charlotte Huck's children's literature: A brief guide*. New York: McGraw Hill.

Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K., & Caspari, A. K. (2012). *Guided inquiry design: A framework for inquiry in your school*. Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited.

Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K., & Caspari, A. K. (2015). *Guided inquiry: Learning in the 21st century school* (2nd ed.). Westport, CT: Libraries Unlimited.

Lester, J., & Koehler, W. (2007). *Fundamentals of information studies* (2nd ed.). New York: Neal-Schuman.

Limberg, L. (2003). *Skolbibliotekets pedagogiska roll: En kunskapsöversikt* [Le rôle pédagogique de la bibliothèque scolaire: étude systémique]. Stockholm, Sweden: Statens skolverk. 58

Limberg, L., Hultgren, F., & Jarneving, B. (2002). *Informationssökning och lärande: En forskningsöversikt* [Recherche informationnelle et apprentissages : panorama de la recherche]. Stockholm, Sweden: Skolverket.

Limberg, L., & Lundh, A. H. (Eds.). (2013). *Skolbibliotekets roller i förändrade landskap*. [Le rôle des bibliothèques scolaires dans un monde changeant]. Lund, Sweden: BTJ Förlag. Disponible sur : www.kb.se/Dokument/Bibliotek/projekt/Slutrapport_2013/Skolbibliotekets_roller_slutrapport_2013.pdf

Liquete, V. (Ed.) (2014). *Cultures de l'information*. CNRS Editions: Paris, France.

Malmberg, S., & Graner, T. (2014). *Bibliotekarien som medpedagog eller Varför sitter det ingen i lånedisken?* [Le bibliothécaire scolaire en tant que co-pédagogue, ou pourquoi personne n'est assis

derrière la banque d'accueil?]. Lund, Sweden: BTJ Förlag.

Markuson, C., & European Council of International Schools. (2006). *Effective libraries in international schools*. Saxmundham, UK: John Catt Educational.

Morris, B. J. (2010). *Administering the school library media center* (5th ed.). Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited. Available on the World Wide Web as an e-book.

Niinikangas, L. (1995). An open learning environment – new winds in the Finnish school library. *Scandinavian Public Library Quarterly* 4, 3-10

Pavey, S. (2014). *Mobile technology and the school library*. Swindon, UK: School Library Association UK. Series: SLA Guidelines Plus

Rosenfeld, E., & Loertscher, D. V. (Eds.). (2007). *Toward a 21st century school library media program*. Lanham, MD: Scarecrow Press.

Sardar, Z., & Van Loon, B. (2010). *Introducing media studies: A graphic guide*. London, England: Icon Books.

School Library Association [UK]. *Guideline series*. Disponible sur : www.sla.org.uk/guidelines.php

Schultz-Jones, B. A., & Ledbetter, C. (2013). Evaluating students' perceptions of library and science inquiry: Validation of two new learning environment questionnaires. *Learning Environments Research*, 16(3), 329-348.

Shaper, S. (Ed). (2014). *The CILIP guidelines for secondary school libraries*. London, UK: Facet Publishing.

Schlamp, G.(Ed.). (2013). *Die schulbibliothek im zentrum: Erfahrungen, berichte, visionen* [La bibliothèque scolaire comme point central : expériences, rapports, perspectives]. Berlin, Germany: BibSpider.

Thomas, N. P., Crow, S. R., & Franklin, L. L. (2011). *Information literacy and information skills instruction: Applying research to practice in the 21st century school library* (3rd ed.). Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited. Available on the World Wide Web as an e-book. 59

Tilke, A. (2011). *The International Baccalaureate Diploma Program and the school library: Inquiry-based education*. Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited. Available on the World Wide Web as an e-book.

Tomlinson, C., & Lynch-Brown, C. (2009). *Essentials of young adult literature* (2nd ed.). Old Tappan, NJ: Pearson.

Wilson, C., Grizzle, A., Tuazon, R., Akyempong, K., & Cheung, C. K. (2012). *Education aux médias et à l'information: programme de formation pour les enseignants*. Paris, France: UNESCO.

Woolls, B., Weeks, A. C. & Coatney, S. (2013). *School library media manager* (5th ed.). Westport, CT: Libraries Unlimited.

Zamuda, A., & Harada, V. H. (2008). *Librarians as learning specialists: Meeting the learning imperative for the 21st century*. Westport, CT: Libraries Unlimited.

Annexe A :

Manifeste de l'IFLA/UNESCO de la Bibliothèque Scolaire (1999)

[\[http://www.ifla.org/node/7272\]](http://www.ifla.org/node/7272)

La bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous

La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables.

Mission de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire offre à tous les membres de la communauté scolaire des services d'apprentissage, des livres et des ressources qui développent la réflexion critique et leur permettent d'utiliser efficacement l'information quels qu'en soient la forme ou le support. Les bibliothèques scolaires sont reliées au grand réseau de bibliothèques et d'information conformément aux principes énoncés dans le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique.

Le personnel de la bibliothèque aide à utiliser les livres et les autres sources d'information, des œuvres de fiction aux ouvrages documentaires, de l'imprimé à l'électronique, aussi bien sur place qu'à distance. Ces éléments d'information complètent et enrichissent les manuels et les documents et méthodes pédagogiques.

Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre et résoudre des problèmes et acquièrent une expérience des technologies de l'information et de la communication.

Les services de la bibliothèque scolaire doivent être fournis sur un pied d'égalité à tous les membres de la communauté scolaire, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de situation professionnelle ou sociale. Des services et des documents spéciaux doivent être fournis à ceux qui ne sont pas en mesure d'utiliser les services et documents classiques.

L'accès aux services et aux collections devrait s'inspirer de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et ne devrait être soumise à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, pas plus qu'aux pressions commerciales.

Financement, législation et réseaux

La bibliothèque scolaire est une composante essentielle de toute stratégie à long terme d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de développement économique, social et culturel. Comme elle relève des autorités locales, régionales et nationales, il lui faut l'appui d'une législation et d'une politique spéciales. Il lui faut un financement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements et son accès doit être gratuit.

La bibliothèque scolaire est un partenaire essentiel du réseau local, régional et national de bibliothèques et de centres d'information.

Lorsque la bibliothèque scolaire partage des équipements et/ou des ressources avec un autre type de bibliothèque, tel qu'une bibliothèque publique, il faut que les objectifs spécifiques de la

bibliothèque scolaire soient reconnus et pris en compte.

Objectifs de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire fait partie intégrante du processus éducatif.

Les fonctions énumérées ci-après, qui correspondent au noyau de services essentiels qu'elle doit fournir, sont indispensables à l'acquisition de la lecture et de l'écriture et de compétences élémentaires en matière d'information et au développement de l'enseignement, de l'apprentissage et de la culture:

- faciliter et améliorer la réalisation des objectifs éducatifs qui font partie de la mission de l'école et que traduisent les programmes d'enseignement ;
- faire naître et entretenir chez les enfants l'habitude et le plaisir de lire et d'apprendre et d'utiliser les bibliothèques, de sorte qu'ils les conservent tout au long de leur vie ;
- offrir des occasions de faire l'expérience de la création et de l'utilisation de l'information pour acquérir des connaissances, comprendre, déployer son imagination et se distraire ;
- aider tous les élèves à apprendre et à mettre en pratique des techniques permettant d'évaluer et d'utiliser l'information, quels qu'en soient la forme, la présentation ou le support, tout en étant sensibles aux modes de communication au sein de la communauté ;
- donner accès aux ressources et possibilités locales, régionales, nationales et mondiales mettant les élèves en contact avec des idées, des expériences et des opinions très diverses ;
- organiser des activités qui favorisent une prise de conscience et une sensibilisation culturelles et sociales ;
- travailler avec les élèves, les enseignants, les administrateurs et les parents pour accomplir la mission de l'école ;
- proclamer l'idée que la liberté intellectuelle et l'accès à l'information sont indispensables à une citoyenneté et à une participation effectives et responsables dans une démocratie ;
- promouvoir la lecture ainsi que les ressources et les services de la bibliothèque scolaire auprès de l'ensemble de la communauté scolaire et en dehors de celle-ci.

La bibliothèque scolaire s'acquitte de ces fonctions en élaborant une politique et des programmes, en sélectionnant et en acquérant des ressources, en assurant l'accès matériel et intellectuel aux sources d'information appropriées, en offrant des moyens pédagogiques et en employant un personnel qualifié.

Personnel

Le ou la bibliothécaire scolaire est le membre du personnel qui, en raison de ses qualifications, est chargé(e) d'organiser et de gérer le travail de la bibliothèque scolaire, avec le soutien de collègues dont l'effectif est aussi approprié que possible ; il ou elle travaille avec tous les membres de la communauté scolaire et en liaison avec la bibliothèque publique et d'autres bibliothèques.

Le rôle des bibliothécaires scolaires varie selon le budget, les programmes et les méthodes d'enseignement des écoles, dans le cadre juridique et financier national. Dans certains contextes, il y a de grands domaines dans lesquels il est d'une importance capitale que les bibliothécaires scolaires possèdent des connaissances pour pouvoir mettre en place et faire fonctionner des services efficaces dans leurs institutions : la gestion des ressources, des bibliothèques et de l'information et la pédagogie.

Dans un environnement de plus en plus connecté en réseaux, il faut que les bibliothécaires scolaires sachent prévoir leur équipement informatique et enseigner aux enseignants et aux élèves les différentes techniques de traitement de l'information. Ils doivent donc poursuivre leur formation professionnelle et se perfectionner.

Fonctionnement et gestion

Pour assurer un fonctionnement efficace et responsable:

- il faut formuler des directives concernant les activités de la bibliothèque qui définiront les buts, les priorités et les services de la bibliothèque scolaire en fonction du programme d'enseignement ;
- la bibliothèque scolaire doit être organisée et gérée selon des règles professionnelles ;
- les services doivent être accessibles à tous les membres de la communauté scolaire et fonctionner dans le contexte de la communauté locale ;
- il convient d'encourager la coopération avec les enseignants, les organes supérieurs de direction de l'établissement scolaire, les administrateurs, les parents, les autres bibliothécaires et professionnels de l'information et le secteur associatif.

Mise en œuvre du Manifeste

Les gouvernements, par l'intermédiaire des ministères chargés de l'éducation, sont instamment invités à élaborer des stratégies, des politiques et des plans qui mettent en œuvre les principes énoncés dans le présent Manifeste. Il doit être notamment prévu de diffuser ce Manifeste dans les programmes de formation initiale et continue des bibliothécaires et des enseignants.

Annexe B :

Plan budgétaire de la bibliothèque scolaire

Les bibliothécaires scolaires ont besoin de comprendre les éléments suivants, en relation avec le développement d'un plan budgétaire pour la bibliothèque scolaire :

- l'élaboration du budget de l'école ;
- le calendrier de l'exercice budgétaire ;
- la connaissance du personnel responsable de l'élaboration et du suivi budgétaire ;
- l'identification des besoins de la bibliothèque ;
- la connaissance des procédures associées aux responsabilités budgétaires.

Les différentes composantes du plan budgétaire incluent les éléments suivants :

- le montant des nouvelles ressources (ainsi des livres, périodiques, multimédia et des documents numériques) ;
- le montant des fournitures et des documents administratifs ;
- le coût des événements et le montant des documents promotionnels ;
- le montant des services (par exemple de duplication, réparations) ;
- les coûts d'utilisation des équipements informatiques, logiciels et de licences, si ceux-ci ne sont pas inclus dans le budget général TICE pour l'école.

En règle générale, le budget pour le matériel de la bibliothèque scolaire doit représenter au moins 5 % de la dépense par élève pour le système scolaire, hors salaires, dépenses éducatives spéciales, transport et fonds d'amélioration des capitaux.

Les coûts en personnel peuvent être inclus dans le budget de la bibliothèque, cependant dans certains établissements, il peut être plus pertinent de les avoir inclus dans le budget général du personnel. Indépendamment, l'estimation des coûts en personnel pour la bibliothèque est une tâche dans laquelle le bibliothécaire scolaire devrait être impliqué. Le montant disponible pour le personnel est étroitement lié à des questions importantes telles que le nombre d'heures d'ouverture possible et la qualité et l'étendue des services offerts. Les projets spéciaux et autres aménagements, tels qu'un nouveau rayonnage ou des rénovations d'équipements, peuvent nécessiter des financements séparés.

Annexe C :

Modèles d'apprentissage basés sur la démarche d'investigation (*inquiry based-learning*)

Quelques modèles aboutis de méthodes d'apprentissage basées sur la démarche d'investigation mentionnent :

Michael Marland's Nine Questions (United Kingdom)

Marland, M (1981). Compétences informationnelles dans les programmes du secondaire. Schools Council Methuen

Stripling and Pitts' REACTS Model (USA) Stripling, B., & Pitts, J. (1988). *Brainstorms and blueprints: Teaching research as a thinking process.* Westport, CT: Libraries Unlimited.

The Information Process (Australia) Australian School Library Association and Australian Library and Information Association. (2001). *Learning for the future: Developing information services in schools (2nd ed.).* Carlton South, Australia: Curriculum Corporation.

Focus on Inquiry (Canada) Alberta Learning. (2003). Focus on inquiry: A teacher's guide to inquiry-based learning. Edmonton, AB: Alberta Learning, Learning Resources Branch.

Guided Inquiry (USA) Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K., & Caspari, A. K. (2007). *Guided inquiry: Learning in the 21 century.* Westport, CT: Libraries Unlimited.

Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K., & Caspari, A. K. (2012). Guided inquiry design: A framework for inquiry in your school. Westport, CT: Libraries Unlimited.

Schmidt, R. (2013). A guided inquiry approach to high school research. Westport, CT: Libraries Unlimited.

Annexe D :

Exemple de critères d'évaluation d'une bibliothèque scolaire (Canada)

Source : *Achieving Information Literacy : Standards for School Library Programs in Canada* (p. 74 à 77). Ottawa, Canada: The Canadian School Library Association and The Association for Teacher Librarianship in Canada, 2003.

1. Le projet se concentre sur l'enseignement de la culture de l'information et la promotion de la lecture	OUI	En partie	NON
a. Apprentissage par investigation relié à un continuum de compétences informationnelles			
b. Intégration d'un programme de culture de l'information dans le programme scolaire			
c. Collaboration entre professeurs, professeurs documentalistes, personnels administratifs, parents et membres de la communauté			
d. Implication du professeur documentaliste dans l'évaluation et la communication de la réussite des élèves			
e. Égalité d'accès pour tous les élèves aux programmes de la bibliothèque			
f. Développement, soutien et mise en œuvre d'un programme en littératie et lecture			
2. Le modèle de dotation en personnel inclut un ou des professeur(s) documentaliste(s) hautement motivé(s), qualifié(s) et compétent(s), aidé(s) par du personnel administratif et technique	OUI	En partie	NON
a. Planification et enseignement concertés avec les professeurs de discipline où les objectifs disciplinaires et informationnels sont atteints par des projets de recherche basés sur les ressources.			
b. Professeur documentaliste formant aux compétences info-documentaires et numériques le personnel, et les élèves, par des projets d'investigation, et selon les besoins			
c. Développement des collections d'une variété de ressources basées sur les exigences des programmes scolaires provinciaux et le projet d'établissement			
d. Gestion efficace des ressources humaines (personnels administratifs, techniques, auxiliaires de vie scolaire, bénévoles)			
e. Gestion efficace du matériel (prêts, acquisition, entretien)			
f. Gestion efficace des installations (réservations, disposition, mobilier, entretien)			
g. Opérations à caractère administratif (circulation des documents, acquisitions, budgets, commandes, suivi, catalogage, mise en rayon, rapports, saisie des données)			
h. Encadrement (incorporation des nouvelles théories pédagogiques dans les projets communs basés sur les ressources, enseignement des nouvelles technologies)			
i. Enthousiasme personnel et implication dans l'apprentissage des élèves			
j. Développement professionnel (ex : opportunités et activités basées sur le web)			
3. Un modèle de financement qui implique une planification à long terme et inclusive, reliée aux objectifs de l'école	OUI	En partie	NON
a. Budget du projet préparé annuellement par le professeur documentaliste, et basé sur les besoins curriculaires et les intérêts de tous les personnels et programmes			
b. Budget comportant une base fixe, à laquelle s'ajoute un montant annuel satisfaisant par élève pour une planification à long terme			
c. Budget incluant les actions nouvelles et en cours de l'école			
d. Budget incluant les ressources, fournitures, réparations, équipements, contrats de service, formations professionnelles et dépenses en capital			
e. Budget identifiant et privilégiant les besoins de l'école			
f. Budget reflétant les opinions des différents acteurs			
g. Financement pour des actions spécifiques : visites d'auteurs, actions de lecture etc.			

4. La bibliothèque a une grande variété de ressources d'apprentissage pertinentes, qui sont soigneusement et habilement sélectionnées pour répondre aux besoins formels et informels de tous les apprenants.	OUI	En partie	NON
a. Politique d'acquisition qui reflète les besoins d'apprentissages de l'école			
b. Équilibre dans la variété des formats (ex : imprimé, périodiques, vidéo, audio, électronique, bases de données en ligne, Internet, autres)			
c. Équilibre dans l'accessibilité des niveaux de documents			
d. Nombre suffisant de postes de travail informatiques et d'imprimantes			
e. Équipement suffisant pour visionner et écouter			
f. Nombre suffisant de documents par élève (quantitativement)			
g. Forte corrélation entre les ressources et les besoins d'apprentissage de la communauté, comme les programmes et les intérêts (qualitativement)			
h. Collection actualisée (désherbée et reconstituée) et en bon état			
i. Accès à une base de donnée centrale mutualisée			
j. Accès aux ressources numériques de la bibliothèque			
k. Accès aux sites web d'information			
l. Procédures pour l'accès, la coordination et le partage des ressources			
5. La bibliothèque a des technologies qui sont actuelles, facilement accessibles et qui doivent être favorables aux attentes des programmes scolaires	OUI	En partie	NON
a. Projet de la bibliothèque comportant l'enseignement à l'usage responsable et efficace des technologies			
b. Nombre suffisant de postes de travail et de logiciels pour permettre aux élèves de chercher, analyser, synthétiser et communiquer l'information de façon significative et nouvelle			
c. Accès aux ressources informationnelles récentes et à certaines bases de données, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour tous les élèves et professeurs de l'école			
d. Organisation et gestion des tâches basiques de la bibliothèque par des systèmes automatisés			
6. Les équipements de la bibliothèque sont sécurisés, flexibles, spacieux et bien conçus pour accueillir une variété d'activités pédagogiques	OUI	En partie	NON
a. Espace de travail pour l'accueil individuel, l'apprentissage en petits groupes, et l'accueil de classes pour des séances pédagogiques			
b. Équipements conçus pour s'adapter aux nouvelles technologies et applications émergentes			
c. Équipements permettant une flexibilité dans la restructuration et la reconfiguration de la bibliothèque pour les fonctions traditionnelles et nouvelles, l'efficacité, la qualité et le développement des ressources			
d. Équipements confortables : sonorité, éclairage, température, câblage, mobilier			
e. Équipements accessibles avant, pendant et après la journée d'enseignement			
f. Équipements visuellement attrayants			
g. Équipements sécurisés			

Annexe E :

Critères d'évaluation de la bibliothèque scolaire pour les directeurs d'écoles

Liste de vérification du projet de la bibliothèque en 12 points à l'attention des directeurs d'écoles (Etats-Unis)

Extrait de: Doug Johnson's Blue Skunk Blog

Disponible sur : <http://doug-johnson.squarespace.com/blue-skunk-blog/2012/1/10>

L'objet de cet outil n'est pas de servir d'évaluation formelle du bibliothécaire ou du projet de la bibliothèque, mais d'aider les administrateurs à prendre conscience des domaines où l'on a besoin de ressources supplémentaires et d'aide, de façon à avoir un impact majeur sur le programme global de l'école.

Les changements rapides dans la technologie, la recherche pédagogique et les professions des bibliothèques au cours des 20 dernières années, ont créé une grande disparité dans l'efficacité des projets des bibliothèques scolaires. Est-ce que la bibliothèque de votre école est à jour des dernières évolutions? La liste de vérification ci-dessous peut être utilisée pour évaluer rapidement votre projet.

1. Personnel professionnel et obligations

- Est-ce que votre bibliothèque bénéficie des services d'un bibliothécaire scolaire bien qualifié ?
- Est-ce que cette personne est pleinement impliquée dans ses obligations professionnelles? Y a-t-il une description écrite des postes pour tous les personnels de la bibliothèque : administratif, technique et professionnel ?
- Le bibliothécaire prend-il en considération l'évolution des rôles du bibliothécaire comme décrit dans les publications professionnelles récentes émanant d'organisations de bibliothécaires à une échelle nationale ou gouvernementale ?
- Le bibliothécaire propose-t-il au personnel permanent des opportunités de formation à la littératie informationnelle, aux technologies de l'information et à l'intégration de ces compétences dans chaque domaine de contenu ?
- Le bibliothécaire est-il un membre actif d'une organisation professionnelle ?
- Le bibliothécaire est-il considéré comme un membre à part entière du corps enseignant ?

2. Soutien/accompagnement professionnel

- Y a-t-il du personnel administratif suffisant au service du bibliothécaire qui permette à celui-ci d'exercer ses fonctions professionnelles plutôt que de s'occuper de tâches administratives ?
- Y a-t-il du personnel technique suffisant au service du bibliothécaire qui permette à celui-ci d'exercer ses fonctions professionnelles plutôt que de s'occuper de tâches techniques ?
- Y a-t-il un responsable de bassin, une équipe de direction ou un directeur de département responsable de la programmation et de la direction ?
- Est-ce que le principal, le comité de direction du site, l'équipe chargée du développement professionnel, encouragent le personnel de la bibliothèque à assister à des ateliers, des réunions professionnelles et des congrès qui leur permettent d'actualiser leurs compétences et leurs savoirs ?
- Le bibliothécaire participe-t-il aux communautés professionnelles d'apprentissages de son bassin et aux réseaux informels d'apprentissage personnel ?

3. Taille et développement des collections

- Les collections de livres et de documents audiovisuels de la bibliothèque répondent-ils aux besoins des programmes scolaires ? Un volume de référence pour les collections imprimées a-t-il été établi ? La collection a-t-elle été bien désherbée ?
- Y a-t-il une variété de médias disponibles qui correspondent à différents styles d'apprentissage ?
- Des ressources en ligne ont-elles été ajoutées à la collection quand cela était approprié ? Y a-t-il suffisamment d'ordinateurs et une bande passante Internet adéquate pour que des groupes d'élèves puissent exploiter ces ressources ?
- Une évaluation récente a-t-elle été faite pour équilibrer le volume des collections imprimées et les ressources numériques ? Des documents imprimés ont-ils été supplantés par des abonnements en ligne ? L'espace auparavant utilisé pour héberger des documents imprimés a-t-il été efficacement redéfini ?
- Les nouveaux documents sont-ils choisis à partir de sources professionnelles sélectionnées, et liés aux programmes scolaires à travers un recensement des collections ?

4. Equipements

- La bibliothèque est-elle localisée de manière à ce qu'elle soit facilement accessible depuis toutes les salles de classes ? Y a-t-il une entrée extérieure de sorte qu'elle soit utilisée pour des fonctions communautaires les soirs et week-ends ?
- Y a-t-il dans la bibliothèque une atmosphère propice à l'apprentissage avec du mobilier adapté, des présentoirs pédagogiques et des affiches informatives ? Le sol de la bibliothèque est-il revêtu d'un matériau antistatique pour réduire le bruit et protéger les appareils électroniques ? La bibliothèque est-elle climatisée de sorte que les documents et équipements ne soient pas détériorés par les grandes chaleurs et l'humidité, et qu'ainsi elle puisse être utilisée pour des activités pendant l'été ?
- La bibliothèque contient-elle des espaces pédagogiques généraux, un espace « lecture d'histoires » (pour les écoles élémentaires), un espace « présentation » (pour les écoles secondaires), et des espaces pour le travail individuel, en petits groupes et en classe entière ?
- La bibliothèque contient-elle un laboratoire informatique, ou des ordinateurs portables/mini-PC sans fil, pour les élèves et les enseignants travaillant avec une classe ou en autonomie dans la bibliothèque, et pour le bibliothécaire pour enseigner ? La bibliothèque a-t-elle et met-elle à disposition des stations multimédia et des installations de production de vidéos numériques ?
- La bibliothèque est-elle complètement équipée avec des dispositifs d'enregistrement de son, de vidéo et de données en quantités adaptées ? La bibliothèque sert-elle de « pôle » pour ces réseaux d'information avec des routeurs, des serveurs de fichiers, des terminaux vidéos, et du personnel technique résidant sur place ?
- La bibliothèque maintient-elle une présence web utile, à jour, avec des liens vers des ressources pour les élèves, le personnel et les familles ?

5. Programmes et intégration

- Le bibliothécaire est-il un membre actif des groupes responsables de la programmation d'un niveau d'enseignement et/ou d'une équipe ?
- Le bibliothécaire est-il un membre actif des comités rédigeant le contenu des programmes ?
- Le bibliothécaire fait-il partie des communautés professionnelles d'apprentissage d'un niveau ou d'une discipline d'enseignement ?
- Les ressources de la bibliothèque sont-elles examinées comme une partie des domaines de contenu du programme faisant l'objet d'un cycle de révision ?
- Les compétences informationnelles et en technologie de l'information sont-elles enseignées au sein des disciplines plutôt qu'isolément ? Les compétences informationnelles telles que l'évaluation, le traitement et la communication de l'information, sont-elles enseignées aussi bien que les compétences d'accès à l'information ?
- Est-ce que l'utilisation sécurisée et appropriée des ressources en ligne fait partie des programmes scolaires en informatique et en culture de l'information ?

6. L'enseignement basé sur les ressources

- Le bibliothécaire, avec l'aide des chefs de district, promeut-il des activités d'enseignement qui dépassent le manuel scolaire et fournit-il des documents qui aident à la différenciation pédagogique ?
- Les professeurs et les administrateurs voient-ils le bibliothécaire comme une personne ressource pour concevoir des séances pédagogiques et une véritable évaluation ? Le programme de la bibliothèque soutient-il les activités d'apprentissages basées sur la recherche et centrées sur l'élève, à travers tous les domaines des programmes ? Le bibliothécaire travaille-t-il avec les élèves et les enseignants pour créer un large éventail d'opportunités qui permettent le développement et la pratique du raisonnement critique et de la citoyenneté numérique responsable ?
- Les emplois du temps au sein de l'établissement permettent-ils au bibliothécaire de faire partie des équipes des professeurs de discipline, plutôt que de se limiter à accompagner la préparation des activités avec les professeurs ?
- Existe-t-il des référentiels écrits en technologie et en culture de l'information clairement établis pour tous les niveaux d'enseignements ? Ces référentiels sont-ils évalués dans un effort conjoint du bibliothécaire et du professeur de discipline ? Les résultats de ces évaluations sont-ils partagés avec les acteurs concernés ?

7. Technologies de l'information

La bibliothèque donne-t-elle accès à ses usagers à des technologies de l'information récentes telles que :

- un catalogue en ligne de la bibliothèque et un système de prêt pour la collection ;
- un accès à un catalogue en ligne collectif du district ainsi qu'un accès aux catalogues des bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées à partir duquel un prêt entre bibliothèques peut être fait ;
- un accès illimité à Internet ;
- une grande variété d'outils de référence en ligne tels que des index de périodiques en plein texte, des encyclopédies, des atlas, des concordances, des dictionnaires, des thésaurus, des revues littéraires critiques et des almanachs ;
- une grande variété de programmes informatiques, adaptés au niveau des élèves tels que le traitement de texte, les

programmes multimédias et de présentation, les feuilles de calcul, les bases de données, le programme d'édition assistée par ordinateur, les programmes de création graphique, un logiciel d'édition d'images numériques animées et fixes ;

- un accès à des outils collaboratifs d'apprentissage/de réseautage tels que les wikis, les blogs et autres programmes de partage en ligne et de ressources informatiques dans un *cloud*, tels que des outils de productivité en ligne et de stockage de fichiers ;
- un accès à des équipements et logiciels de vidéoconférence ;
- des programmes informatiques éducatifs incluant les pratiques, simulations et tutoriels qui viennent en appui aux programmes scolaires.
- Les compétences nécessaires pour utiliser ces ressources sont-elles enseignées aux et avec les enseignants, par le bibliothécaire ?

8. Référence, réseautage & prêt inter-bibliothèques

- Votre bibliothécaire a-t-il l'expertise nécessaire pour fournir des services de référence efficaces et opportuns pour les élèves et le personnel ?
- Votre bibliothèque est-elle membre d'un système multi-modèles ou d'un consortium de bibliothèques ?
- Le bibliothécaire utilise-t-il le prêt entre bibliothèque pour répondre aux demandes des élèves et du personnel, qui ne peuvent être satisfait par les collections présentes ?
- Le bibliothécaire participe-t-il à une programmation coopérative et à des possibilités d'achats avec d'autres écoles, à la fois localement et régionalement ?

9. Programmation/ Objectifs annuels

- Le projet de la bibliothèque a-t-il un ensemble d'objectifs à long terme à l'échelle du district ?
- Le bibliothécaire fixe-t-il des objectifs annuels basés sur les objectifs à long terme qui sont directement liés aux objectifs des programmes scolaires en collaboration avec la direction de l'établissement ?
- Y a-t-il une partie de l'évaluation du bibliothécaire basée sur la réussite des objectifs annuels ?
- Le projet de la bibliothèque est-il représenté dans les comités de programmation de l'établissement ? Dans les comités de programmation technologique du district ?

10. Budget

- Le projet de la bibliothèque est-il basé ou non sur des objectifs ? Le budget est-il lié aux objectifs du programme ?
- Le bibliothécaire écrit-il des justifications claires pour les documents, l'équipement et les fournitures demandés ?
- Le budget reflète-il à la fois une maintenance et un volet de croissance pour ce programme ?
- Le bibliothécaire conserve-t-il ses dossiers de dépenses de manière claire et précise ?
- Le bibliothécaire fait-il des demandes de subventions lorsque nécessaire ?

11. Politiques/ communication

- La politique établie par la direction en ce qui concerne la sélection et l'évaluation est-elle actuelle et appliquée ?
- Le personnel est-il informé des principes de la liberté intellectuelle et du respect de la vie privée des usagers de la bibliothèque ? Ces politiques sont-elles étendues aux ressources numériques ?
- Le district a-t-il une politique d'utilisation acceptable (ou politique d'utilisation responsable) et conforme aux normes de sécurité pour Internet et les technologies ?
- Le bibliothécaire sert-il d'interprète pour les lois sur le *copyright* ? Le bibliothécaire aide-t-il les autres à déterminer les droits qu'ils veulent assigner à leur propre propriété intellectuelle ?
- Le bibliothécaire a-t-il un moyen formel de communiquer les objectifs et services du programme aux élèves, personnel, administration et communauté ? La présence professionnelle de la bibliothèque sur le web est-elle facile à consulter, à jour et utile ? Le bibliothécaire utilise-t-il des outils de réseaux sociaux pour communiquer avec les acteurs ?

12. Évaluation

- Le bibliothécaire détermine-t-il et signale-t-il les moyens qui montrent que les buts et les objectifs du programme sont atteints et aident à atteindre les buts du district ? Le bibliothécaire produit-il un bilan annuel pour les administrateurs, le personnel et les parents qui inclut des mesures qualitatives et quantitatives ?
- Les nouvelles initiatives qui impliquent la bibliothèque et le volet numérique du projet d'établissement ont-elles une composante d'évaluation ?
- Le district évalue-t-il régulièrement le projet de la bibliothèque utilisant des équipes externes d'évaluateurs dans le cadre d'une procédure d'accréditation ?
- Le bibliothécaire participe-t-il à des études formelles conduites par des chercheurs universitaires lorsqu'il est sollicité ?